

Charte territoriale

Ville, associations et acteurs
de la cohésion sociale

2023

QUARTIER
FRANCISCO-FERRER
LANDRY - POTERIE



Sommaire

Édito

page 4

Avant-propos

page 5

12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble

page 6

Plan du quartier

page 13

Atouts et points de vigilance

page 14

Les enjeux du quartier

page 16

Les enjeux du quartier en actions

page 18

Annexes

page 19

Édito

Rennes a la chance de compter sur un tissu associatif particulièrement riche et dynamique, dont la capacité à s'investir pour l'intérêt général n'est plus à démontrer. Grâce à leur relation de confiance historique, la Ville de Rennes et les associations développent ensemble une action sociale, culturelle, sportive et éducative de proximité, par et pour les habitants.

Le "vivre ensemble à la rennaise" se construit ainsi au croisement des politiques publiques municipales et des projets des associations œuvrant dans le champ de la cohésion sociale.

Cette contribution des acteurs associatifs à la construction de l'action publique de proximité s'est traduite en 2017 par la mise en place des chartes territoriales de la cohésion sociale dans chaque quartier. Outils d'interconnaissance et d'animation du partenariat entre la collectivité et les associations, elles visaient aussi à soutenir les coopérations entre structures et favoriser l'émergence de projets communs.

Aujourd'hui, l'actualisation de ces chartes conforte la place des associations dans la démocratie locale, et consacre leur rôle central dans la transformation écologique et sociale des quartiers rennais. Sur la base d'un diagnostic partagé, les 12 "portraits de quartier", cette démarche entend mobiliser et fédérer les acteurs associatifs autour d'actions collectives ambitieuses : solidarité entre habitants et entre générations, égalité, accès aux droits, éducation populaire, appropriation des espaces publics, transition écologique, participation de tous les citoyens et citoyennes à la chose publique.

Nous tenons à remercier nos partenaires institutionnels et l'ensemble du tissu associatif qui, par leur engagement, façonnent le vivre-ensemble et participent à ce mouvement de transformation de la société vers plus d'égalité, de solidarité et de justice.

Nathalie Appéré

Maire de Rennes

Rozenn Andro

Maire adjointe déléguée à la vie associative

Avant-propos

Une démarche participative co-construite

Le partenariat associatif, politique et institutionnel s'est traduit par la mise en place de chartes territoriales de la cohésion sociale en 2017, en complément des plans d'actions territoriaux dans les 5 Quartiers Politiques de la Ville et autres démarches participatives à l'échelle de chacun des territoires.

La démarche d'actualisation des chartes territoriales de la cohésion sociale s'inscrit dans une volonté politique de développer la démocratie participative sur l'ensemble des quartiers rennais en s'appuyant sur la charte des engagements réciproques Ville/associations, pour répondre aux enjeux de transition démocratique, écologique, sociale, numérique, sociétale et d'égalité. La démarche d'actualisation des 12 chartes territoriales de la cohésion sociale est pilotée par les services municipaux (Direction Associations Jeunesse Égalité, Directions de quartiers principalement), avec les actrices et acteurs de chaque territoire : associations, collectifs et acteurs institutionnels de la cohésion sociale.

Début 2021, cette démarche a été lancée pour consolider et développer le travail participatif des acteurs des quartiers en le déclinant en actions collectives et partenariales concrètes. Ainsi, l'ensemble du tissu associatif rennais a été associé à cette démarche initiée par la Ville de Rennes en lien avec plusieurs autres acteurs publics : Caisse d'Allocations Familiales, Éducation Nationale notamment. À ce titre, l'enjeu "Grandir à Rennes" a été particulièrement travaillé dans le cadre de l'actualisation du Projet Éducatif Local.

L'ensemble des élues, élus et services municipaux (sectoriels et de quartiers) délégués à la cohésion sociale sont fortement engagés dans cette démarche.

Elle s'articule autour de 12 enjeux transversaux identifiés grâce à un diagnostic partagé : le "portrait de quartier". Ils participent au vivre ensemble dans les quartiers :

- | | | |
|--|--|--|
| ➤ La vie associative/
l'engagement associatif | ➤ Grandir à Rennes | ➤ L'éducation à la citoyenneté |
| ➤ Les égalités | ➤ Le développement des
solidarités de proximité | ➤ Le numérique éthique et
responsable |
| ➤ L'accompagnement des
initiatives des habitants et
la participation citoyenne | ➤ L'accompagnement des
jeunes adultes | ➤ Espace public, espace
citoyens |
| ➤ L'accès pour toutes et tous à
la vie culturelle, aux sports et
aux loisirs | ➤ La transition écologique
dans les quartiers | ➤ La santé pour tous |

Une méthode en action qui se fabrique en rencontres...

- Une journée de "lancement" de la démarche le 20 novembre 2021 : travail sur 12 enjeux de la cohésion sociale pour que les actrices et acteurs ressources des quartiers puissent les partager et les prioriser.
- Les rencontres territoriales organisées sur les 12 quartiers rennais au printemps 2022. Chaque enjeu priorisé a été travaillé par les participants avec le soutien des services et élues, élus concernés pour les décliner en actions coopératives concrètes.

En 2022/2023, ces enjeux prioritaires seront travaillés dans des groupes de travail au sein des territoires, pour être ensuite déclinés en actions, et alimenter d'autres démarches (élaboration du contrat de ville par exemple). Elles feront l'objet d'une évaluation régulière au niveau des quartiers avec l'ensemble des partenaires impliqués dans la démarche.

Cette charte vise à devenir un outil d'animation facile à lire et à partager à destination du plus grand nombre : habitants, bénévoles, professionnels, étudiants...qui structurent le tissu associatif rennais.

De la charte des engagements réciproques entre les associations rennaises et la ville de Rennes...

La culture du dialogue permanent avec le tissu associatif constitue un marqueur de notre territoire. Ainsi, la ville de Rennes a contractualisé ses relations avec les associations rennaises à travers la Charte des engagements réciproques en 2006 actualisée en 2022.

Cette charte constitue un acte déterminant des relations entre la Ville et les associations. Elle fixe les conditions du dialogue, reconnaît le rôle prépondérant des associations dans la démocratie locale, fixe les engagements de chacun dans la mise en œuvre de l'action publique et associative et le partenariat dans lequel cela s'inscrit.

Cette nouvelle charte repose sur 7 enjeux communs liant la Ville et le secteur associatif

- Renforcer le pouvoir d'agir comme condition à une gouvernance renouvelée et à une démocratie locale riche
- Affirmer la place des associations dans la co-construction des politiques publiques locales
- Respecter et promouvoir le principe de société égalitaire qui permet à toutes et tous d'exercer sa citoyenneté (pratiques éga-responsables)
- Renforcer les pratiques et usages éco-responsables pour s'impliquer pleinement dans la transition écologique
- Promouvoir le développement d'une société numérique éthique et responsable
- Promouvoir l'expérience associative et valoriser les acquis et compétences bénévoles
- Favoriser l'innovation sociale et l'expérimentation (consultez la charte des engagements réciproques ville & associations)



...à la définition de 12 priorités politiques communes pour le bien vivre ensemble dans les quartiers rennais

La vie associative et l'engagement associatif

Rennes compte près de 6 000 associations, actrices incontournables de la vie locale. A travers la mobilisation et l'expérience de leurs bénévoles, elles incarnent la vitalité d'une vie associative fondée sur l'engagement au service de l'intérêt général. Ancrées dans les quartiers rennais et ouvertes aux habitants dans leur diversité, les associations permettent au plus grand nombre et à tous les âges d'expérimenter l'aventure de l'action et de la décision collective. En développant une vie associative accessible à toutes et tous, elles participent au mouvement nécessaire de démocratisation de la citoyenneté participative.

L'accompagnement des initiatives des habitants et la participation citoyenne

Développer la capacité d'agir des habitantes et des habitants et faciliter toutes les formes d'engagement, c'est la voie que réaffirme la charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne aujourd'hui. La démocratie participative se construit ensemble, en informant, en formant et en accompagnant les citoyennes et les citoyens, particulièrement les plus jeunes et les personnes les plus éloignées du débat public. Elle place ainsi les acteurs associatifs au cœur de notre pacte démocratique local.

Les associations sont un formidable espace d'engagement et constituent le 1^{er} maillon d'une citoyenneté active. Elles sont, à ce titre, des partenaires incontournables pour relayer la parole des habitants et accompagner les initiatives citoyennes (budget participatif notamment).



[Lien Charte rennaise de la démocratie locale et de la participation citoyenne](#)

Grandir à Rennes

Le Projet d'Éducation Local adopté fin 2022, illustre la volonté de faire de Rennes une ville à "hauteur d'enfants". Une ville qui place l'enfant au centre de toutes ses priorités, qui promeut l'émancipation au travers d'une citoyenneté active et d'une éducation favorisant l'épanouissement, l'autonomie, le développement de l'esprit critique, l'ouverture aux autres et au monde.

La priorité "Grandir à Rennes" place les associations au cœur de ce Projet Éducatif Local (PEL)

- En réaffirmant leur importance au cœur de nos ambitions pour une "Ville éducatrice" – solidarités, écologie, santé, culture, sport, citoyenneté active, coéducation – à l'image des complémentarités proposées dans le cadre des activités périscolaires ;
- En leur reconnaissant une pleine légitimité dans leurs pratiques d'éducation populaire, pour donner la parole aux jeunes et aux enfants, les impliquer dans la vie de la cité et valoriser leurs initiatives (par exemple via le budget participatif des enfants), s'adapter à leurs besoins et ainsi favoriser leur émancipation.

Cette priorité se décline notamment à travers 2 orientations impliquant directement les associations :

- Renforcer l'accompagnement des parentalités et la coéducation.
- Développer les complémentarités éducatives Associations - Éducation Nationale - Ville de Rennes aux âges des transitions scolaires, dits "passerelles"

Enfin, cette forte contribution des acteurs associatifs à la ville éducatrice se traduit dès la petite enfance. En complément des 18 crèches municipales le tissu associatif concourt à la diversification de l'offre d'accueil et d'activités pour les tout-petits, correspondant aux besoins des familles, dans un souci de mixité sociale.



[Plus d'information](#)

L'accompagnement des jeunes adultes

Afin de renforcer l'accès à l'autonomie et à l'indépendance des jeunes adultes, une diversité d'acteurs associatifs propose déjà un accompagnement des parcours individuels et favorise l'engagement des jeunes au sein de projets collectifs que ce soit dans des structures associatives ou municipales (Exemple : Le Clair Détour à Maurepas).

Ce faisant, elles participent à la politique de la Ville et de la Métropole de Rennes en faveur des parcours d'insertion par l'accès à l'information, aux droits et aux ressources en matière de logement, d'emploi, de santé, de culture, de sports et de loisirs. Il s'agit désormais d'accentuer les coopérations de ces acteurs afin de rendre plus lisibles et plus accessibles les accompagnements qu'ils proposent, dans une période où les jeunesse sont fragilisées.

L'éducation à la citoyenneté

Les associations sont, en tant que telles, des espaces de citoyenneté. Le cadre associatif participe au développement des compétences citoyennes, notamment pour les jeunes et les enfants, qui y ont toute leur place et peuvent y faire l'expérience de la vie démocratique et de la décision collective.

Au sein de leurs projets, certaines associations choisissent de développer des activités d'éveil à la citoyenneté à destination des plus jeunes et par exemple se saisir des espaces de participation dans la cité : budget participatif, fonctionnement des institutions, organisation et participation à des temps forts, projets et agoras publics.

Les associations peuvent également endosser une fonction spécifique de médiation et de prévention primaire de la délinquance et contribuer à la sensibilisation et l'acquisition des règles du vivre-ensemble, des droits fondamentaux, du respect dû à chacun, des devoirs civiques, en particulier auprès des publics les plus éloignés.

Ainsi, à l'échelle de leurs quartiers, les associations constituent un réseau d'acteurs de la citoyenneté qu'il s'agit de valoriser et de mettre en dynamique collective

avec les autres institutions, afin de permettre à toutes et tous, quel que soit son âge, d'expérimenter une vie citoyenne active et positive. C'est un des objectifs de ces chartes territoriales.

Espace public, espace citoyens

Les interventions des acteurs de la cohésion sociale sur l'espace public favorisent une présence de proximité, suscitent la confiance des habitants dans les institutions et les services publics, renforcent les conditions du "vivre ensemble". Les habitants peuvent alors plus facilement s'impliquer et être ainsi associés à l'amélioration des usages des espaces publics. Leurs besoins sont davantage pris en compte ; l'attractivité et l'ouverture du quartier s'en trouvent renforcées.

Ainsi, toutes les initiatives associatives visant à investir ces espaces communs, les démarches d'aller-vers, et l'expérimentation de modes d'actions renouvelés mobilisant associations / habitants / usagers contribuent activement à faire de nos quartiers des espaces de droits et de citoyenneté partagés.



Les égalités

Construire une société où l'égalité se traduit réellement dans l'expérience sociale de chacune et chacun constitue un combat de chaque instant du projet républicain. Cette ambition se traduit concrètement à travers la lutte contre toutes les discriminations et l'exclusion, l'exercice de la laïcité, l'égalité entre les femmes et les hommes, l'affirmation de l'égale dignité des personnes et des identités culturelles.

La lutte contre les discriminations

L'accès aux droits, la garantie d'un égal accès de toutes et tous aux services publics et plus largement à la vie sociale et citoyenne sont des valeurs constitutives de l'action des associations dans les quartiers rennais. Elles ont d'ailleurs été nombreuses à participer, dès 2009, à la définition du premier plan de lutte contre les discriminations, porté par la ville et réactualisé en 2017, afin de prévenir, de repérer les discriminations et accompagner celles et ceux qui ont à les subir.

Le partage de ces valeurs communes au sein des projets associatifs forge une culture commune de l'égalité, socle d'une ville où chacune et chacun trouve sa place et a droit au respect de sa dignité.

La laïcité

L'application du principe de laïcité dans la vie associative se traduit par le respect des cultures, croyances et opinions dans leur diversité pour permettre le libre accès de toutes et tous aux associations. Des ressources et médiations pédagogiques sont à disposition pour développer régulièrement des séquences d'information et de formation sur ce qu'est la laïcité concrètement. (<https://metropole.rennes.fr/le-comite-consultatif-laicite>)

L'Égalité entre les femmes et les hommes

Les associations sont, au quotidien, en première ligne de la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes et de la lutte contre les violences sexistes et sexuelles, à travers leur organisation, leur projet, leur communication, à destination des rennaises et des rennais. Cette priorité demeure un axe central de leur coopération avec la ville.

L'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité, en particulier l'accessibilité des personnes en situation de handicap

Par leurs actions et les stratégies qu'elles peuvent construire ensemble, les associations sont un réel levier pour l'inclusion de toutes et tous. Elles peuvent particulièrement contribuer à renforcer l'accessibilité des personnes en situation de vulnérabilité ou de handicap à la vie sociale, leur autonomie et leur participation aux projets collectifs. Cette ambition déjà incarnée par un fort militantisme associatif à Rennes, doit désormais irriguer davantage les projets et pratiques de l'ensemble des associations. La Ville de Rennes entend encourager et accompagner ces dynamiques en proximité dans chaque quartier.

L'affirmation des droits culturels

La reconnaissance des droits culturels comme fondamentaux des droits humains est une valeur partagée entre la Ville de Rennes et les associations, en particulier depuis les États Généraux de la Culture menés en 2015. L'ensemble des principes qui sous-tendent cette valeur commune visent à favoriser la participation active de chacune et chacun à la vie culturelle, la liberté garantie à toutes et tous de création et de diffusion artistique, la promotion de la diversité culturelle dans les apprentissages comme dans la production artistique, l'égale dignité des identités culturelles comme éthique de la relation, doivent continuer à s'incarner dans les projets associatifs et artistiques menés au plus près des habitants.



[Lien vers les États Généraux de la Culture](#)

L'accès pour toutes et tous à la vie culturelle, aux sports et aux loisirs

À Rennes, la recherche des égalités réelles se concrétise à travers des dispositifs portés conjointement par la Ville et le tissu associatif et déployés à l'échelle des quartiers. Ils visent à favoriser l'accès du plus grand nombre à la vie culturelle et sportive, aux loisirs tout au long de l'année. De même, le principe du droit au départ et aux vacances est fortement revendiqué, à travers l'organisation de séjours ou de sortie à la journée pour les familles, les jeunes, les personnes isolées.

Le Dispositif Sortir ! vise à favoriser l'accès au sport, aux loisirs et à la culture pour toutes et tous, dans un objectif d'épanouissement individuel, en levant les freins financiers et en travaillant à lever certaines difficultés sociales et culturelles.



[Bienvenue sur Sortir !](#)

Cet été à Rennes ! qui coordonne depuis 2020 des activités sur l'ensemble des quartiers, de juin à septembre, pour favoriser l'offre d'activités au plus grand nombre en proximité : sports, culture, loisirs, découvertes.



[ete.rennes.fr](#)

L'accès à la vie culturelle

Engagée à défendre les valeurs de solidarité, d'égalité et de démocratie participative, le projet culturel de la ville s'élabore dans des démarches permanentes de co-construction et de coopération entre toutes les personnes et structures prenant part à la vie culturelle du territoire. C'est le sens des engagements pris suite aux États Généraux de la Culture menés en 2015, en veillant à accompagner ce qui fait la spécificité du territoire rennais : un écosystème foisonnant d'énergies créatives, constitué de solidarités et de coopérations entre les artistes, les associations, les institutions et les acteurs indépendants et où le nombre et la qualité des partenariats démontrent le désir de faire culture ensemble.



[Plan Local d'Éducation Artistique et Culturelle](#)

Le sport pour toutes et tous

L'accès au "sport pour tous" est un enjeu majeur de la cohésion sociale dans les quartiers rennais. Vecteur d'insertion, de bien-être, d'intégration et d'égalité, la pratique sportive est également plébiscitée pour répondre à des objectifs de santé publique tels que la lutte contre la sédentarité, le surpoids, pour une meilleure santé mentale et le bien vieillir.

Grâce aux 500 équipements sportifs de proximité, la Ville, en partenariat étroit avec le mouvement sportif rennais composé de 350 associations sportives développe, au-delà du soutien au sport amateur et de haut niveau, des actions en faveur d'une pratique sportive quel que soit l'âge, le milieu social ou l'état de santé. Les publics éloignés de la pratique sont plus particulièrement visés, cela en dehors de tout cadre compétitif.



[Le sport à Rennes](#)



Le développement des solidarités de proximité

Les associations sont par essence des lieux de vie collective et des espaces d'endiguement des phénomènes d'isolement. Par leurs pratiques d'accueil de toutes et de tous, de mixité et d'aller-vers, elles soutiennent l'ensemble des politiques publiques en direction des plus fragiles et des plus éloignés des institutions. La lutte contre l'isolement s'appuie sur trois leviers : La visibilité des acteurs et de leurs actions, la pratique de l'aller vers et la démarche participative. L'activation de ces trois leviers suppose un travail étroit en réseau avec les acteurs des quartiers. Le « Vivre-ensemble » nécessite la mobilisation et la dynamisation des acteurs autour, par exemple, du développement d'une image positive de l'âge, des liens intergénérationnels, de la cohabitation des générations et des publics au sein d'espaces propices existants dans les quartiers et de la capacité à recréer du lien dans un contexte post- crise sanitaire. Ces 2 enjeux majeurs sont notamment déclinés au sein des espaces de vie sociale, agréés par la Caisse d'Allocations Familiales, qui incitent au renforcement des liens sociaux et familiaux et aux solidarités de voisinage ainsi qu'à la coordination des initiatives de proximité favorisant la vie collective et la citoyenneté.



La transition écologique dans les quartiers

La transition énergétique et écologique est l'affaire de toutes et tous. La Ville de Rennes souhaite favoriser avec ses partenaires de proximité l'appropriation par tous des enjeux et l'émergence d'initiatives, qu'elles soient individuelles ou collectives. Les associations peuvent agir en tant que gestionnaires d'équipements et opérateurs d'activités sur les sujets de : maîtrise des consommations d'énergie et d'eau, sobriété des achats, alimentation responsable, mobilité douce ou partagée, lien avec la biodiversité... À l'échelle du quartier, en tant qu'acteurs de proximité, les associations peuvent travailler, ensemble, avec leurs adhérents, les habitants et les autres acteurs, pour expérimenter, partager et valoriser les pratiques responsables. Ils peuvent créer des temps forts : ateliers de fabrication ou artistiques, découvertes, visites, animations de proximité, communication... Pour accompagner la montée en compétences et la mise en pratique sur ces sujets de transition écologique, la Ville encourage la mise en réseau des acteurs, les initiatives collectives, l'échange de bonnes pratiques, la mise en place de plans sobriété...

Ces actions concourent à répondre aux objectifs du Plan d'Actions en faveur de l'Énergie Durable et du Climat de la Ville de Rennes (lien).



Un numérique éthique et responsable

L'accès au numérique, pour chacun, en proximité, est une priorité, en veillant d'abord à accompagner les personnes afin de permettre à tous un accès effectif aux droits et services... L'action des Espaces Publics Numériques (EPN), gérés pour certains par la Ville ou les acteurs sociaux (Espaces sociaux communs, bibliothèques), pour d'autres par des acteurs associatifs dans les quartiers, participent pleinement à cet objectif. 18 espaces publics numériques, dans les équipements de quartiers et au sein des 6 espaces sociaux communs, participent à cette action, qui vise à accompagner les habitants vers la connaissance et l'utilisation des outils numériques, pour favoriser notamment leur autonomie dans les démarches administratives. Parce que le numérique est également un facteur majeur des émissions de gaz à effet de serre, l'enjeu du numérique responsable impose que les outils numériques soient optimisés afin qu'ils puissent contribuer à la transition écologique en limitant leur impact sur l'environnement. Pour cela, les pratiques numériques seront éthiques et responsables et ne collecteront que les données utiles et nécessaires. L'enjeu est de donner la parole aux habitants en les incitant à prendre part aux choix et actions à mener dans la construction du numérique au sein de leur quartier.



[Pour un numérique responsable](#)

Santé pour toutes et tous

La santé demeure une ressource de la vie quotidienne et une condition favorable à l'exercice de la citoyenneté de chacun, mettant en jeu les différents déterminants de la santé.

Ainsi, chercher à améliorer la santé pour tous, c'est agir en lien avec les intéressés sur les facteurs qui influencent l'état de santé de la population : conditions de vie et de travail, qualité de l'environnement et des relations sociales, modes de vie individuels...

Dans cette perspective, la Ville encourage les actions de proximité en faveur de la santé, prenant appui sur la concertation avec les habitants et les acteurs (Conseil Rennais de Santé Mentale, commissions santé dans les quartiers...) et la mobilisation des partenariats, pour développer un environnement favorable à la santé, réduire les inégalités sociales et territoriales de santé et rendre chacun acteur de sa santé. À ce titre, la ville et les associations concourent à la mise en œuvre du contrat local de santé (CLS).



Plan du quartier



Le portrait de quartier en synthèse

SYNTHÈSE POINTS FORTS - POINTS DE VIGILANCE QUARTIER FRANCISCO FERRER - LANDRY - POTERIE - 7

ATOITS

- > Programmation riche notamment dans les équipements de quartier et nombreuses activités de loisirs
- > Dominante activités jeux à la MQFF
- > Temps forts et hors les murs organisés par la Maison du Ronceray
- > Dynamique autour de la lecture publique (2 bibliothèques de rues très fréquentées), club de lecture

VIGILANCES

- > Manque de salles dédiées à la diffusion de spectacles et d'espaces extérieurs
- > Offre de loisirs insuffisante sur Nord-Est
- > Demande croissante de locations de salles par les associations du quartier - Ex Salle du Landry (pb co-gestion et rénovation nécessaire)
- > Locaux exigus : besoins exprimés d'équipements de quartier

PRATIQUES CULTURELLES, SOCIO CULTURELLES AMATEURS

ACTIVITÉS SPORTIVES

- > Gymnases fortement réservés par les associations (manque de créneaux 10-18 ans)
- > Démolition du gymnase du Haut Sancé et du plateau sportif

- > Repli et prise de recul sur les engagements liés à la crise sanitaire
- > Bénévolat de terrain engageant mais plus délicat à l'échelle du quartier
- > Créer et organiser des rencontres conviviales
- > Absence de structures caritatives
- > Développer des animations sur le secteur Squares Léon Blum et Yves Monnier (idem Èté à Rennes)
- > Vigilance sur les îlots de précarité en développant l'aller vers (manque de l'animateur présence de rue)

HABITANTS

- > Soutien aux initiatives habitants dans les 3 équipements (nouvel agrément EVS pour MQFF)
- > Accompagnement fort des bénévoles (engagement, prise de responsabilité, encadrement d'activités à la Maison du Ronceray ou au CPB Rapaté)
- > Propositions d'activités diverses et adaptées aux demandes, accompagnement projets et mise à disposition de locaux
- > Partenariat intergénérationnel (ex maison de retraite, club toujours jeunes, y'a pas l'âge...)
- > Bonne participation des habitants aux fêtes de quartier
- > Animations conduites par le conseil de quartier avec les équipements
- > Développement de projets (EX : développement durable - MQFF, échanges de savoirs - M du Ronceray)
- > Nombreuses associations hébergées dans les équipements

- > 441 places en accueil petite enfance (dominante famille et accueil individuel - assistante maternelle) - Crèche Henri Wallon (Biosne)
- > Accueil assistantes maternelles (CPB et Maison du Ronceray)
- > 3 équipements œuvrent sur le champ de l'enfance (ALSH MQFF et CPB Rapaté et 5 municipaux les mercredis + sur les vacances) et ALSH des cheminots sur les vacances + activités toute au long de l'année à la Maison du Ronceray
- > Ateliers périssociaux au CPB Rapaté et MQFF
- > Bon partenariat entre les structures et avec les établissements scolaires
- > Temps parents sur thématiques spécifiques (ex médias) + EVS MQFF (parentalité petite enfance)
- > Accompagnement à la scolarité - forte demande du collège

ÉDUCATION PARENTALITÉ

- > Secteur bien couvert (nombreuses activités, stages)
- > Travail partenarial avec la Direction des Sports
- > Accueil informel au local Jean Monnet avec animateur jeunesse (projets, autonomie, lieu d'échanges)
- > Dispositif partenariat LvJ avec large panel d'activités (11-17 ans) sur été
- > Minicamps et séjours jeunes (CPB)
- > Engagement des jeunes (bénévolats et parcours formation)
- > Accompagnement des initiatives de jeunes

JEUNESSES

- > Nombreuses actions (lien social, convivialité, rdv de proximité (bas de tour, animations partenariales...))
- > Forte amplitude horaires dans équipements (22-23h le soir) et le samedi
- > Ouverture local Jean Monnet les samedi après-midi ou vacances pour les jeunes + soirs
- > Engagement bénévole très développé (jeunes)

ADAPTATION DES TEMPS D'OUVERTURE

- > Travail de coordination piloté par la Police Nationale et la Ville à travers le Groupe de partenariat opérationnel
- > Mise en place de projets (cantine éphémère, chantiers éducatifs, campagnes mutualisés l'été)
- > Présence de permanences gratuites d'accès aux droits (MRAP, Cité et Médiation)

- > Vigilance sur activités et besoins pour les enfants et les vacances scolaires
- > Vigilance sur l'accompagnement à la scolarité
- > Renforcer la coopération avec l'Éducation Nationale
- > Manque de dynamisme de réseau entre projets municipaux et associatifs (âge passagère)
- > Manque de lieu d'échange ou d'instance sur les enjeux éducatifs
- > Poursuivre le travail partenarial (temps forts, sorties)
- > Faire le lien avec le quartier du Biosne (notamment l'été - LvJ)
- > Maintenir une offre de loisirs sur tout l'été
- > Présence d'animateur de rue sollicité
- > Offre saturée au CPB Rapaté!
- > Promouvoir l'engagement des jeunes dans les associations, accompagner les initiatives et les démarches

- > Les équipements de quartier sont fermés 3 semaines en août (vérifier la demande sur cette période)

- > Activité de deal en augmentation (plusieurs points d'ancre, sentiment d'impunité)
- > Regroupement de personnes (marginalisation, alcoolisation) - insécurité ressentie par les habitants
- > Manque service de prévention de rue (sollicitation de l'animateur jeunesse manque de relais)

- > Peu de maillage en offre numérique (question des permanences des démarches au CCAS ?)
- > Pas d'espace social commun proposant une aide aux démarches sur le quartier

NUMÉRIQUE

Les enjeux du quartier

ENFANCES Jeunesse

- ENGAGER UNE RÉFLEXION SUR L'OFFRE EN PÉRIODE DE VACANCES SCOLAIRES
 - METTRE EN PLACE DES PASSERELLES ENTRE LES CENTRES DE LOISIRS MUNICIPAUX & ASSOCIATIFS
 - CONFORTER L'ACCOMPAGNEMENT DES INITIATIVES JEUNESSE
- PROMOUVOIR L'ENGAGEMENT DES JEUNES
 - BÉNÉVOLAT, INITIATIVES
 - RÔLE DE LA VILLE, DES CA ET DES ÉCOLES
 - DÉVELOPPEMENT DES LIENS ENTRE LES ÉCOLES & LES ASSOCIATIONS
- DÉVELOPPER L'OFFRE SPORTIVE & LES LIEUX DÉDIÉS
 - SOLICITER L'ANIMATION PRÉSENCE DE RUE
- CONSOLIDER & DÉVELOPPER DES ACTIONS SUR L'ESPACE PUBLIC VERS LES JEUNESSES
 - VIGILANCE SUR LES ÎLOTS DE PRÉCARITÉ
 - RENOUVELLEMENT DE LA PRÉSENCE DES ÉDUCATEURS.RICES DE RUE WE KER, LE RELAIS, ASPRO EN LIEN AVEC LE CPB
- ALLER-vers
- SORTIR DES LIEUX DÉDIÉS
 - ADAPTER LES MOYENS HUMAINS DES ACTEURS
 - PÉRENNAIR LES ÉCHANGES & LES PARTENARIATS - HORS ET DANS LES MURS
 - INVESTIR LES LIEUX POUR ÉVITER PRÉCARITÉ & DÉLINQUANCE
- DÉVELOPPER LE RÉSEAU JEUNESSE
 - TRAVAILLER LES MOBILITÉS INTERQUARTIERS AU-DELÀ DES BRASSAGES LYCÉES
- LUTTER CONTRE L'ISOLEMENT & LE REPLI SUR SOI
 - CRÉER DES LIEUX DE CONVIVIALITÉ
- DÉVELOPPER L'OFFRE NUMÉRIQUE
- OFFRE DE DIFFUSION socio-culturelle & sportive
- enjeux territoriaux
- GRANDIR À RENNES

ENGAGEMENT associatif

ACCUEIL DES NOUVEAUX HABITANTS ➔ HABITANTES

CRÉER LES BRASSAGES AVEC L'APPUI DE LA DIRECTION DE QUARTIER ET DU CONSEIL DE QUARTIER

VIGILANCE SUR LES ZONES EN LIMITES D'ÉQUIPEMENT DU QUARTIER

TRAVAILLER LE MAILLAGE TERRITORIAL ➔ LE RÔLE DES ÉQUIPEMENTS

FAVORISER LE RENOUVELLEMENT ASSOCIATIF ➔ L'INTERCONNAISSANCE

MUTUALISER LES MOYENS ENTRE ACTEURS

SOUTIEN Aux collectifs

DÉVELOPPER DES ÉVÉNEMENTS RENNAIS

FÊTE DE BRASSENS, FÊTE DES BRICOLES

IMPULSER L'ENGAGEMENT DE NOUVEAUX HABITANTS ET HABITANTES

FAVORISER LES INITIATIVES

S'APPUYER SUR DES ORGANISATIONS D'ANIMATION

EXISTANTES EQUIPEMENTS DE QUARTIERS - EHPAD - CAFÉS ASSOCIATIFS

SOUTENIR LES COLLECTIFS DANS LEURS DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

CONSERVER UN CADRE RÉGLEMENTAIRE AUX INITIATIVES AVEC L'APPUI DE LA DQ, STRUCTURES, ASSOS

DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES

NOTAMMENT SUR LES ÎLOTS PEU ANIMÉS



droits culturels



POSITION SUR LA PROGRAMMATION

LA DIFFUSION CULTURELLE

EMENTS (ASSOS, ESPACES PUBLICS, CONSERVATOIRE...)

DÉVELOPPEMENT D'UN ESPACE D'EXPOSITION

FÉDÉRANT LES QUARTIERS

AIL, SALLE LANDRY, PARC SANGNIER, THÉÂTRE DE VERDURE

ADAPTER L'OFFRE AU DÉVELOPPEMENT DU QUARTIER

PLUS DE LOCALS SPORTIFS, MJC?

FAIRE LA PLACE DU RONCERAY AU UN LIEU DE VIE

zedigraph.com

ACE PUBLIC,
ES CITOYENS



DÉVELOPPEMENT DES
SOLIDARITÉS DE PROXIMITÉ



ÉGALITÉS

Les enjeux du quartier en actions

ENJEUX PRIORITAIRES DU QUARTIER

Grandir à Rennes

Espace public Espace citoyen

Les égalités (les droits culturels)

PLANS D'ACTIONS EN COURS

Mieux vivre ensemble toutes générations confondues

favoriser l'engagement des jeunes et les initiatives, et l'aller vers- ouvrir les écoles sur le quartier- développer des actions type «café débat»

Développer l'offre sportive dans les lieux dédiés

et en animation sur les espaces publics (présence de rue)

Une place du village !

Animée par et pour les acteurs du quartier (en lien avec le marché du vendredi)
Valoriser les espaces verts pour préserver les îlots de fraîcheur

Programmation et diffusion culturelle dans les équipements (accessibilité et visibilité)

Un lieu de diffusion culturelle aidant à mobiliser les artistes sur le quartier- développement culturel sur le quartier

Promouvoir les initiatives des habitants

dans l'organisation d'évènements culturels et valoriser les diversités culturelles présentes

Les enjeux jeunesse et accompagnement des jeunes adultes du quartier en actions : les actions phares en cours sur les Quartiers Politique de la Ville Blosne en lien avec le quartier de LaPoterie

ENJEUX PRIORITAIRES LE BLOSNE LA POTERIE

ACCOMPAGNEMENT DES JEUNES ADULTES + 16 ANS

Le Groupe de Travail (GT) «Accompagner les +16 ans» qui se décline :
• 1 GT Élargi : 1/mois
+
• 1 GT Restreint pour préparer les actions partenariales

PLANS D'ACTIONS EN COURS

- Répondre aux demandes des jeunes et des associations bénévoles en lien avec des jeunes
- Organiser des soirées thématiques en partenariat chaque vendredi veille de vacances
- Concevoir un local «pôle ressources Jeunesse» pour répondre aux demandes des jeunes et les accompagner individuellement et collectivement
- Communiquer sur le projet de territoire «jeunes adultes» à l'échelle du quartier, mieux informer les jeunes sur les ressources en proximité

PRIORITÉ #1 CITOYENNETE

- Répondre à une demande de jeunes : créer les conditions pour proposer/mener des débats
- Outiller les professionnels :
 - Faire venir en GT des ressources pour les «débats»
 - Pour comprendre les formes de violences comme réponses de jeunes en difficulté (non maîtrise de la langue, cyber violences ...) et pour s'appuyer sur les parents
 - Besoin 1 calendrier à l'année sur «les petits déj» du 4 bis et mission Jeunesse
- Poursuivre le travail de valorisation «engagement citoyen» des jeunes à l'échelle du quartier
- Lors des actions partenariales, retravailler la mobilisation des publics (espaces publics, jeunes de structures, autres)

PRIORITÉ #2 DECROCHAGE

- Développer des échanges conviviaux réguliers pour des rencontres jeunes et professionnels issus du quartier
- Réflexion à mener autour du développement/portage collectif d'outils de «mobilisation/maintien de jeunes» dans un parcours
- Développer les liens avec We Ker/Éduc. Nationale autour de la plateforme «décrocheurs 16/18 ans»

PRIORITÉ #3 LOISIRS

- Rejoindre la réflexion à l'échelle de la ville sur le développement d'outils de «mobilisation/maintien de jeunes» dans un parcours
- Redéfinir les soirées thématiques «loisirs» : trouver les formats pour «fidéliser» les publics d'une soirée à l'autre et «mobiliser» de nouveaux publics
- Réflexion pour 1 départ au ski en 2023 à construire en partenariat avec les associations bénévoles en lien avec des jeunes

PRIORITÉ #4 EMPLOI

- Retravailler la soirée thématique « coup de pouce dans ma recherche»
- Avancer sur la création hors été d'une Coopérative Jeunes Majeurs (CJM)
- Conforter le projet «Permis AM (scooter)», créer des liens avec les entreprises qui recrutent les 16/18 ans
- Développer un panel de supports pour les jeunes en voie de/en rupture, en lien avec We Ker, Remise en jeu, UFOLEP Bretagne ... ex : La main verte, la CJM, Jobs à Rennes ...

LES JEUNESSES

Le Groupe de Travail "Loisirs 12/25 ans Espaces publics" qui se décline :

- 1 GT Élargi
- +- 1 GT Restreint pour préparer l'offre estivale

PRIORITE #LOISIRS 12/25 ANS ET HORS LES MURS

- Maintenir et améliorer la coordination autour de l'offre estivale : Mutualisations + Co-constructions (lancement/clôture de l'été - grands jeux intergénérationnels) + Soutien aux initiatives des jeunes adultes) + Intégrer les nouveaux professionnels Jeunesse
- Développer des actions "hors les murs", régulières et co-construites pour : Favoriser des pratiques artistiques et sportives régulières chez les jeunes + Développer les mobilités intra quartier chez les jeunes. S'appuyer sur "ça bouge à Setúbal" - "Blosn in sport" - "Explose ton style" - "temps forts de l'été"
- Pour La Poterie : Poursuivre et conforter les nouvelles démarches "hors les murs" et "aller-vers" pour répondre aux demandes des jeunes + Développer des actions intergénérationnelles par et pour les jeunes

PRIORITE #DEVELOPPER DES PROJETS INTERQUARTIERS

- Entre Le Blosne et La Poterie : créer des rencontres entre jeunes autour des loisirs, projets de jeunes, engagements citoyens de jeunes
- Avec Bréquigny : pour les jeunes adultes, autour de pratiques artistiques, outils de "mobilisation/maintien de jeunes dans un parcours", accès aux stages ...

Pour plus d'informations...

sur la démarche d'actualisation des chartes territoriales et pour accéder à l'ensemble des documents, rendez-vous sur :

La Fabrique citoyenne

Le site de La fabrique citoyenne
www.fabriquecitoyenne.fr

Rennes Métropole

Le site metropole.rennes.fr
rubrique «associations»

Charte territoriale de la cohésion sociale

Pour informations et/ou commandes de la charte territoriale de la cohésion complète :
daje@rennesmetropole.fr
02 23 62 16 90



Annexes



Portrait de quartier

Quartier Francisco Ferrer Landry - Poterie

Plan

page 24

Les données de l'APRAS

page 25

Contextes - Constats généraux

page 31

Points forts - Points de vigilance

page 34

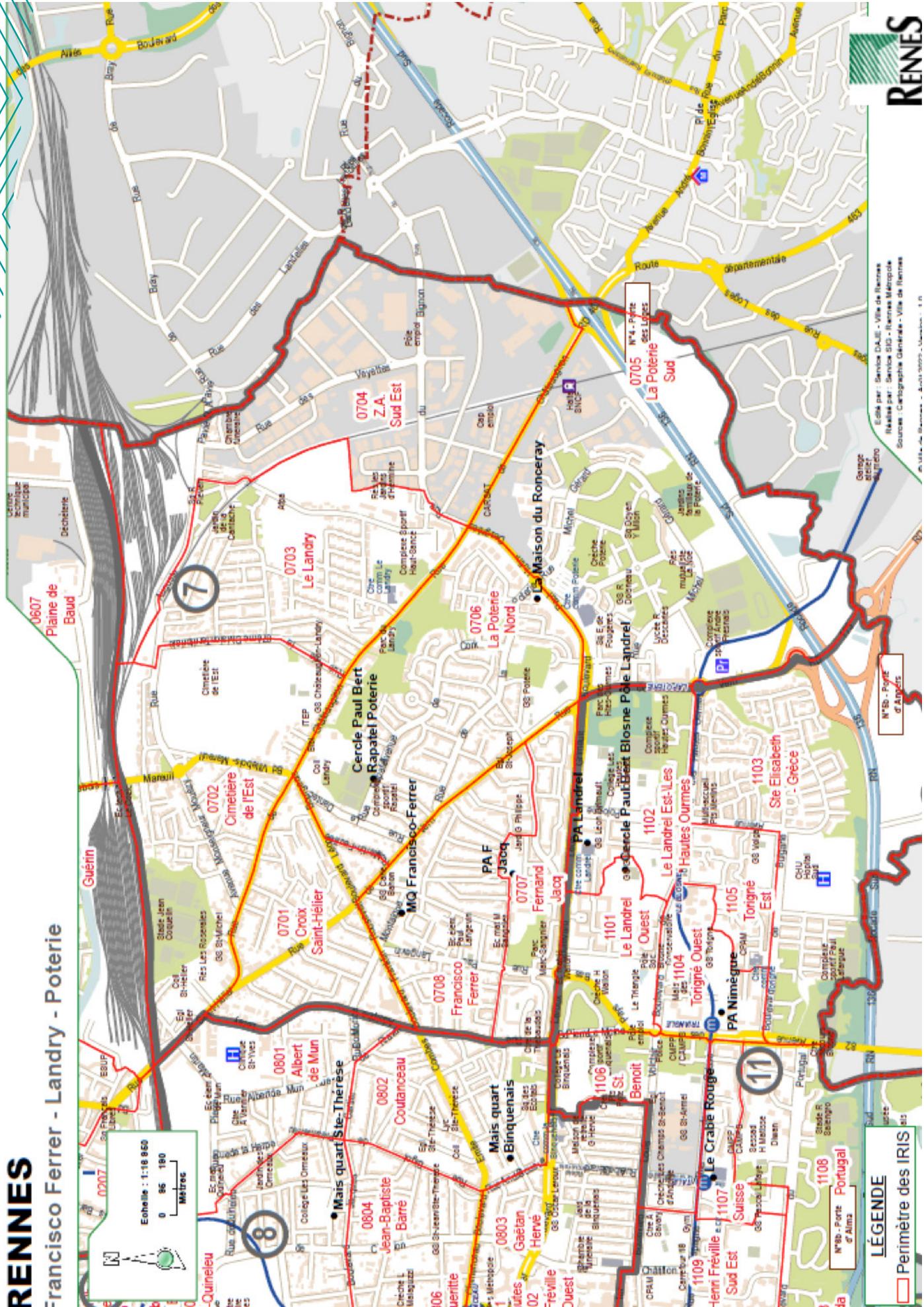
Ressources du quartier

page 42

Glossaire

page 44

Le portrait de quartier est un document travaillé, à partir des données de l'APRAS, par le tissu associatif et les services de la Ville de Rennes.



Les données de l'APRAS

QUARTIER//RENNES FRANCISCO FERRER LANDRY - POTERIE

SYNTHESE

Le quartier Francisco Ferrer Landry Poterie est un quartier familial: les familles, enfants et jeunes y sont nombreux. Les ménages y sont installés durablement. Les personnes seules et les étudiants sont moins représentés.

Les retraités sont nombreux, notamment sur la Poterie Nord et vivent moins souvent avec des revenus limités.

Les ménages disposent de revenus proches de la moyenne rennaise, sauf sur Fernand Jacq où les revenus sont moins élevés et les difficultés sociales plus importantes.

Les niveaux de formation sont moins élevés qu'en moyenne à Rennes mais sont en progression.

1 737 enfants sont scolarisés dans les écoles primaires, les effectifs sont en hausse pour l'élémentaire et en baisse en maternelle.

Les 11-17 ans sont particulièrement nombreux sur La Poterie et leur nombre est stable.

Les moins de 18 ans vivent moins souvent dans des ménages à faibles revenus.

CROIX SAINT-HELIER
CIMETIERE DE L'EST
LE LANDRY
Z.A. SUD EST
LA POTERIE SUD
LA POTERIE NORD
FERNAND JACQ
FRANCISCO FERRER



l'apras
le social partagé

PARTICULARITÉS DU QUARTIER

Implantation de la Croix Rouge sur la Z.A Sud Est : domiciliation de personnes exilées, impact sur certaines données (naissances, familles), etc.

ÉLÉMENTS DE CADRAGE

SOURCE INSEE 2017

De nombreux propriétaires et une part importante de maisons individuelles

Le taux de propriétaires est important sur le quartier (47.8% contre 34.9% à Rennes). Au maximum, ils représentent 61.7% des ménages sur Poterie Nord. La part de maisons individuelles est également importante sur le quartier (29.1% contre 13.5% à Rennes : 2ème quartier rennais avec la plus grande part de maisons individuelles). Elles sont le plus représentées sur La Poterie Nord (45.7%) et sur l'Iris Le Landry (40.3%).

Le logement social est globalement moins représenté: 21.3% contre 23.4% à Rennes. C'est sur l'Iris Fernand Jacq que leur part est la plus importante (45.6% alors qu'ils représentent 0.1% des logements sur Croix Saint-Hélier).

Une population stable sur l'ensemble des Iris

18 935 habitants vivent sur le quartier en 2017 d'après les estimations de l'INSEE. Depuis 2012, le nombre d'habitants est légèrement en baisse sur le quartier (-0.4%) avec une variation homogène sur les Iris : au maximum +1.7% sur Croix Saint-Hélier et au minimum une baisse de -1.7% sur Cimetière de l'Est.

Les familles bien représentées sur le quartier

47.7% des ménages du quartier sont des personnes seules (53.4% à Rennes).

Parmi l'ensemble des ménages, on compte une part

importante de familles : les couples sans enfant représentent 21.1% des ménages (18.6% à Rennes) et ceux avec enfant(s) 19.9% (14.5% à Rennes).

8.2% des ménages sont des familles monoparentales (contre 7.8% à Rennes). C'est sur La Poterie Sud qu'elles sont le plus représentées (11.4%).

Entre 2012 et 2017, le nombre de ménages sur le quartier est stable (+0.1%) et le nombre moyen d'habitants par ménage est de 1.9 (1.8 pour Rennes). Les ménages sont les plus peuplés sur les Iris La Poterie Nord et Fernand Jacq (2.1 personnes par ménage en moyenne sur les deux Iris).

Une mixité des catégories socio-professionnelles

Toutes les catégories socio-professionnelles sont correctement représentées sur le quartier. Les professions intermédiaires sont les plus présentes (29.8% contre 26.8% à Rennes), viennent ensuite les cadres et professions intellectuelles supérieures (26.1% contre 30.7% à Rennes), les employés (23.7% contre 24.8% à Rennes) puis les ouvriers (16.2% contre 13.5% à Rennes).

C'est sur Croix Saint-Hélier que l'on trouve la part de cadres et PIS la plus importante (32.7% des actifs occupés), ils sont le moins représentés sur La Poterie Sud (20.2%).

La part d'ouvriers est importante sur Cimetière de l'Est (24.1%). Au minimum, 10.7% des actifs occupés sont ouvriers sur Croix Saint-Hélier.

Une part de diplômés de l'enseignement supérieur moins importante qu'à Rennes et plus de "bas" niveau de formation (infra CAP BEP)

41.7% des 15 ans ou plus non scolarisés sont diplômés de l'enseignement supérieur (46.9% à Rennes). 22.5% ont un niveau "bas" de formation (infra CAP BEP), contre 21.0% à Rennes. Au maximum, leur part est de 29.1% à Cimetière de l'Est.

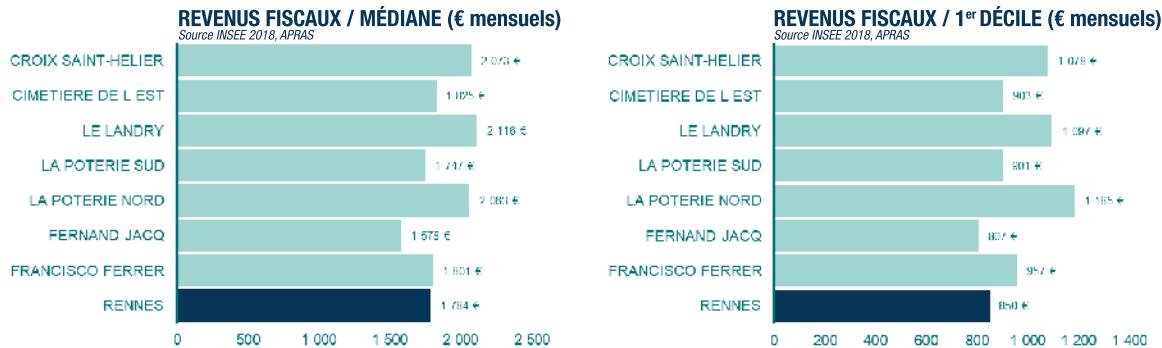
C'est sur Croix Saint-Hélier que la part de diplômés de l'enseignement supérieur est la plus grande (52.8%).

Des ménages installés durablement

42.2% soit la majorité des ménages du quartier sont des ménages "anciens" (emménagés plus de 10 ans avant le recensement). C'est plus qu'à Rennes où leur part est de 31.6%.

Les ménages récemment installés (moins de 2 ans ou 2 à 4 ans avant le recensement) représentent des parts inférieures à la moyenne rennaise : 17.9% des ménages du quartier se sont installés 2 ans avant le recensement (contre 24.8% pour Rennes) et 23.5% s'étaient installés 2 à 4 ans avant le recensement (28.1% à Rennes).

MOINS D'ÉCARTS DE NIVEAUX DE VIE QU'EN MOYENNE À RENNES



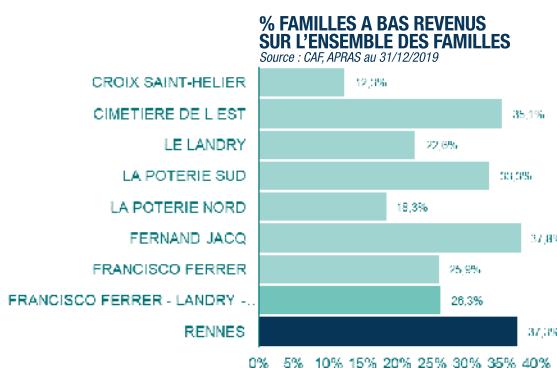
Sur les Iris du quartier, la moitié des ménages dispose de revenus inférieurs à 2 200€ par mois (par unité de consommation, équivalent pour une personne seule). L'Iris où le revenu médian est le plus élevé est Le Landry (2 116€). Il est le plus bas sur l'Iris Fernand Jacq (1 578€) contre 1 784€

à Rennes. Sur la plupart des Iris du quartier, les revenus médians sont un petit peu plus élevés qu'à Rennes.

L'écart inter-décile (l'écart entre le niveau de vie minimum des 10% les plus riches et le niveau de vie maximum des 10% les plus pauvres) est le plus

élevé sur Croix Saint-Hélier où 2 566€ séparent les 10% les plus riches des 10% les plus pauvres. Sur les autres Iris, l'écart inter-décile varie de 1 900 à 2 400€ : Les écarts de niveau de vie sont moins marqués que sur les autres quartiers rennais (il est de 2 586€ à Rennes).

LES FAMILLES BIEN PRÉSENTÉES ET EN AUGMENTATION



1 882 familles allocataires habitent le quartier fin 2019. Les Iris de La Poterie sont ceux qui comptent le plus de familles (318 pour La Poterie Sud et 317 pour La Poterie Nord).

Depuis 2014 sur le quartier, leur nombre a augmenté de 6.1% (+108 familles) contre 7.3% à Rennes.

Fernand Jacq connaît la plus forte augmentation (+15.4% soit 30 familles supplémentaires) alors que leur nombre est en baisse sur La Poterie Sud (-3.3% soit 11 familles de moins).

32.9% des familles du quartier sont monoparentales (35.8% à Rennes). Elles sont surreprésentées sur l'Iris Fernand Jacq (39.6% soit 89 familles monoparentales), mais elles sont plus nombreuses sur la Poterie Sud (39.3% soit 125 familles).

495 familles "à bas revenus" habitent le quartier (au 31/12/2019, le seuil de bas revenus est de 1 096€ pour une personne seule) soit 26.3% des familles. Depuis 2014, la part des familles à bas revenus parmi l'ensemble des familles du quartier a baissé de 2 points.

Elles sont le plus représentées sur Fernand Jacq (37.8% contre 37.3% pour Rennes).

LES ENFANTS DE MOINS DE 3 ANS EN LÉGÈRE BAISSE

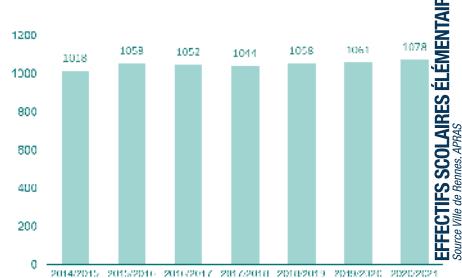
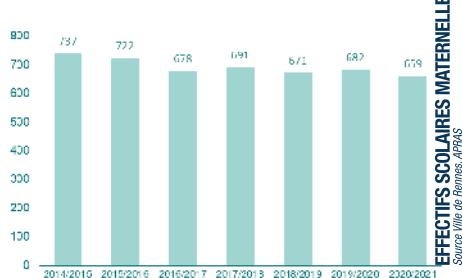
621 enfants de moins de 3 ans vivent sur le quartier à la fin de l'année 2019. Depuis 2014, leur nombre a légèrement baissé (-1.7% soit 11 enfants de moins), cette variation est moins forte qu'à Rennes où l'on observe une baisse de 2.1% entre 2014 et 2019.

Alors que leur nombre est en hausse sur Le Landry (+39.1% soit 27 enfants supplémentaires) et Cimetière de l'Est (+30.1%

soit 22 enfants supplémentaires), il baisse sur les autres Iris: la plus forte baisse concerne Croix Saint-Hélier (-18.0% soit 18 enfants de moins) et Fernand Jacq (-17.5% soit 14 enfants en moins).



HAUSSE DES EFFECTIFS POUR L'ÉLÉMENTAIRE CONTRASTÉE PAR UNE BAISSE EN MATERNELLE



1 737 enfants sont scolarisés dans les écoles primaires du quartier pour l'année scolaire 2020-2021. Parmi eux, 659 sont en maternelle et 1 078 à l'école élémentaire. Depuis 2014,

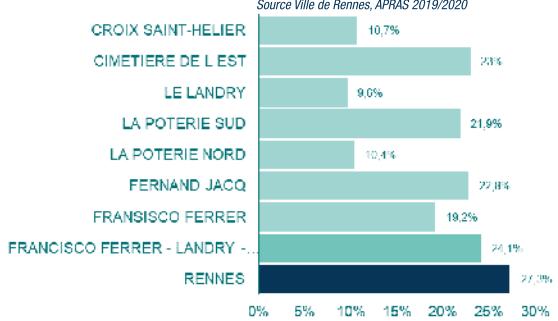
les effectifs en maternelle baissent (-10.6% soit 78 élèves en moins) tandis qu'ils sont en hausse pour l'élémentaire (+5.9% soit 60 élèves supplémentaires).

SERVICE PÉRISCOLAIRE : MOINS DE FAMILLES DANS LES TRANCHES BASSES

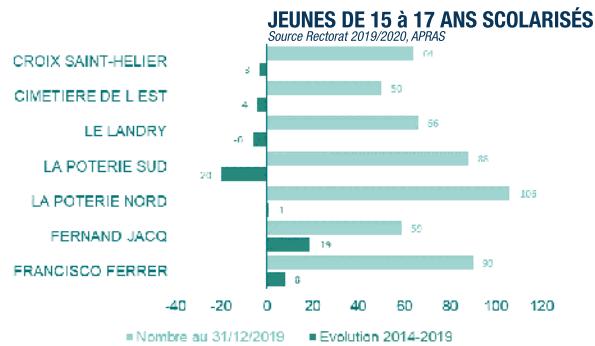
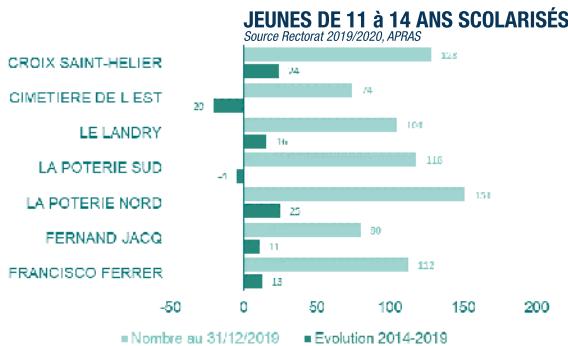
Sur le quartier, parmi les inscrits à l'école, 63 (soit 3.9%) n'avaient fréquenté aucun service périscolaire en 2020/2021. C'est moins qu'à Rennes où 6.9% des élèves sont concernés. Ce taux est un peu plus élevé sur l'Iris Fernand Jacq où 5.9% n'avaient consommé aucune activité périscolaire.

On compte 24.1% d'enfants dont la famille était dans la tranche basse concernant la tarification.

% ENFANTS INSCRITS AYANT FREQUENTÉ AU MOINS UN SERVICE PÉRISCOLAIRE DANS LES TRANCHES BASSES



DE NOMBREUX ADOLESCENTS AUGMENTATION DES 11-14 ANS ET BAISSE DES 15-17 ANS



1 300 jeunes de 11 à 17 ans vivent sur le quartier à la fin de l'année 2019. Ils représentent 6.9% de la population du quartier (6.3% à Rennes). Ils sont les plus nombreux sur la Poterie (257 pour la Poterie Nord et 206 pour la Poterie Sud). Depuis 2014 leur nombre est stable sur le quartier (+0.2% alors qu'il a augmenté 18.3% à Rennes) avec des disparités

selon des Iris : alors que leur nombre a augmenté de 27.5% (soit +30 jeunes) sur Fernand Jacq, il a baissé de 16.2% soit 24 jeunes en moins sur Cimetière de l'Est. En nombre, c'est sur La Poterie Sud que la baisse est la plus importante : -10.4% soit 24 jeunes de 11-17 ans en moins, pourtant, l'Iris reste en 2ème position sur le quartier en

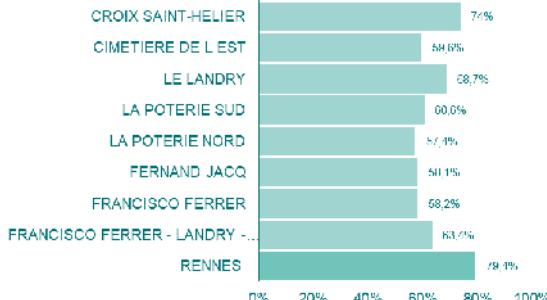
matière de nombre de 11-17 ans.

Le nombre de 11-14 ans a augmenté de 4.2% (20.7% à Rennes) alors qu'on observe une baisse du nombre de 15-17 ans (-5.2% contre +14.9% à Rennes).

LES 18-24 ANS MOINS PRÉSENTS, PLUS SOUVENT ACTIFS

TAUX DE SCOLARISATION DES 18-24 ANS

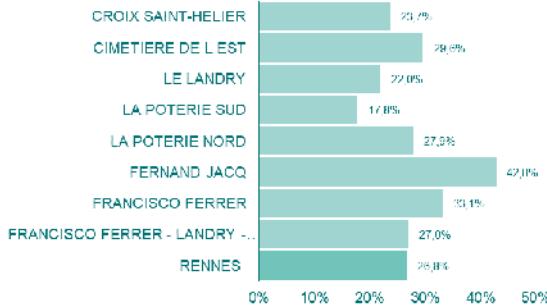
Source INSEE 2017, APRAS



2 331 jeunes de 18-24 ans vivent sur le quartier et représentent 12.3% de la population (20.7% à Rennes). Ils sont moins souvent étudiants : Le taux de scolarisation des 18-24 ans est de 63.4% soit 1 477 étudiants (contre 79.4% à Rennes). La part d'étudiants est la plus importante sur Croix Saint-Hélier : 74.0% contre 58.1% des 18-24 ans de Fernand Jacq et 57.4% sur Poterie Nord.

INDICE DE CHOMAGE DES 15-24 ANS

Source INSEE 2017, APRAS



43.7% des 15-24 ans du quartier sont actifs (31.6% pour Rennes).

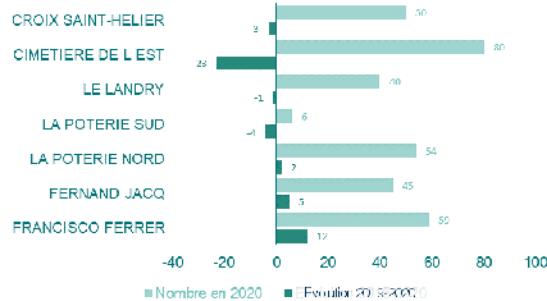
27.0% des 15-24 ans actifs du quartier sont au chômage (soit 346 individus), contre 26.8% à Rennes. Ce taux est supérieur à 40% sur l'Iris Fernand Jacq (42.8%) et est le plus faible sur La Poterie Sud (17.8%).

Au 31/03/2021 sur le quartier, le nombre de demandeurs d'emploi (catégories ABC) de moins de 25 ans inscrits à Pôle Emploi est de 251. Ils constituent 12.9% des demandeurs d'emploi du quartier (contre 14.0% à Rennes). Ils sont les plus nombreux sur l'Iris Croix Saint-Hélier (45 jeunes, soit 16.2% des demandeurs d'emploi de l'Iris). En un an sur le quartier, leur nombre a baissé de 0.8% contre +4.5% pour Rennes. A noter qu'en mars 2020, contrairement à la plupart des quartiers, on n'enregistre pas de hausse sur le quartier liée au ralentissement de l'activité suite à la crise sanitaire qui a débuté à ce moment-là. Au final, l'évolution entre mars 2019 et mars 2021 est de -11.0%, soit 31 demandeurs d'emplois en moins (contre +5.3% pour Rennes). Sur Fernand Jacq, la hausse est de 33.3 (+7 jeunes) alors que leur nombre a baissé de 40% sur Cimetière de l'Est (-26 jeunes) et de 45.5% sur La Poterie Nord (-20 jeunes).

Globalement, le quartier compte 1 942 demandeurs d'emploi dans les catégories ABC. Depuis mars 2020, leur nombre est légèrement en hausse (+2.0%) ; il est en baisse par rapport à mars 2019 : -1.5% (soit -30 personnes). Ils sont les plus nombreux sur Francisco Ferrer (344 individus).

ÉVOLUTION DU NOMBRE DE JEUNES ACCOMPAGNÉS PAR WE KER PAR IRIS

Source We Ker 31.12.2020, APRAS



En 2020, 378 jeunes du quartier ont été accompagnés par We Ker. Entre 2019 et 2020, leur nombre a baissé de 3.1% (12 jeunes accompagnés de moins). 47.6% (la majorité) d'entre eux avaient entre 22 et 25 ans. C'est l'Iris Cimetière de l'Est qui compte le plus grand nombre de jeunes accompagnés en 2020 (80). Au minimum, ils étaient 40 sur Le Landry. Sur Cimetière de l'Est, entre 2019 et 2020, année impactée par la crise sanitaire, on compte 23 jeunes de moins parmi les accompagnés (soit -22.3%).

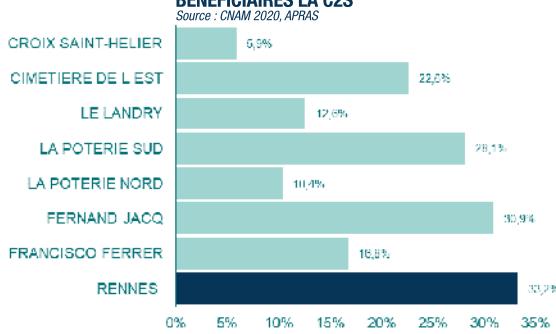
LES JEUNES VIVANT MOINS SOUVENT DANS DES MÉNAGES À FAIBLES REVENUS

En 2020, les moins de 18 ans du quartier sont moins souvent bénéficiaires de la C2S (Complémentaire Santé Solidarité, ex CMUC, accessible sous conditions de ressources) qu'en moyenne à Rennes où 33.2% des moins de 18 ans sont bénéficiaires. Ce taux est au maximum de 30.9% (soit 114 jeunes concernés)

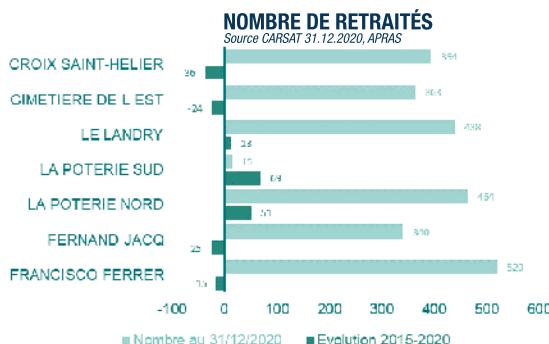
sur l'Iris Fernand Jacq et 28.1% sur la Poterie Sud. Au minimum 5.9% (soit 22 jeunes) sont bénéficiaires sur Croix Saint-Hélier. En nombre, c'est sur l'Iris La Poterie Sud qu'ils sont le plus nombreux (146 jeunes).

% MOINS DE 18 ANS BENEFICIAIRES LA C2S

Source : CNAM 2020, APRAS



DES RETRAITÉS EN NOMBRE



Au 31/12/2020, la CARSAT comptabilise

3 204 retraités sur le quartier Francisco Ferrer Landry Poterie (2ème quartier rennais après Maurepas La Bellangerais pour son nombre de retraités). Ces derniers représentent 16.9% des habitants du quartier (14.2% pour Rennes).

Les Iris qui comptent le plus de retraités sont la Poterie Nord (670 retraités): 1er des 92 Iris rennais pour son nombre de retraités puis Francisco Ferrer (520 retraités).

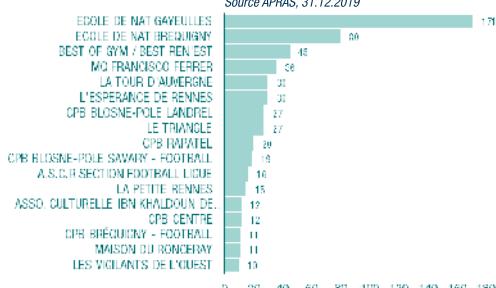
Depuis 2015, le nombre de retraités du quartier est stable (+0.5% contre +1.3% à Rennes).

Sur le quartier, la part de retraités avec des revenus modestes est plus faible qu'à Rennes : 16.4% des retraités du quartier sont exonérés de la CSG (Contribution Sociale Généralisée) contre 20.8% à Rennes et 2.7% bénéficient de l'Allocation supplémentaire (minimum vieillesse) contre 5% à Rennes. C'est sur l'Iris Fernand Jacq que la part de retraités à faible revenus est la plus haute puisque 23.5% (soit 80 retraités) sont exonérés de la CSG et 6.5% bénéficient de l'Allocation supplémentaire (22 retraités).

SORTIR ! 1 999 UTILISATEURS

ACTIVITES REGULIERES : NOMBRE D'INSCRITS PAR STRUCTURE

Source APRAS, 31.12.2019



ACTIVITES PONCTUELLES : NOMBRE D'INSCRITS PAR STRUCTURE

Source APRAS, 31.12.2019



Le taux le plus important de ménages à bas revenus utilisateurs

En 2019, 2 820 habitants sont inscrits au dispositif, dont 1 999 sont utilisateurs.

On compte 1 170 ménages utilisateurs. Rapporté au nombre d'allocataires à bas revenus (CAF), le taux de ménages utilisateurs s'élève à 78%, contre 62% en moyenne à Rennes.

A noter que les ménages à bas revenus relèvent du dispositif mais ne constituent pas la totalité des ménages qui peuvent y prétendre. Il s'agit d'un point de référence partiel pour estimer le recours au dispositif.

44% des ménages utilisateurs sont des ménages monoparentaux, les personnes seules représentent 44% et les couples avec et sans enfant respectivement 9% et 3%, ces taux sont sensiblement les mêmes pour Rennes.

L'Iris Croix Saint-Hélier compte une proportion d'utilisateurs plus importante que la moyenne

La proportion d'utilisateurs classée par âge est sensiblement la même que sur Rennes : 10% d'utilisateurs chez les moins de 6 ans, 33% chez les 6-10 ans, 28% chez les 11-17 ans, 8% chez les 18-24 ans, 13% chez les 25-39 ans, 9% chez

les 40-54 ans, 2% chez les plus de 54 ans. (Les étudiants boursiers, arrivés en août 2019 dans le dispositif, ne sont pas comptabilisés).

Dans l'Iris Franciso Ferrer, 62% des 6-10 ans sont utilisateurs, un taux nettement supérieur à la moyenne rennaise. (Les chiffres de l'Iris ZA Sud Est ne sont pas mis en valeur car ils sont impactés par la domiciliation de demandeurs d'asile et de personnes demandant l'AME par la Croix Rouge.)

66% des utilisateurs se situent dans la tranche à 70%, pour 19% dans la tranche à 60% et 15% dans la tranche à 50%. Ces taux sont proches de la moyenne rennaise (il s'agit du taux d'aide sur une activité régulière qui est proportionnel aux revenus).

Une forte mobilité dans les quartiers Sud pour les activités régulières

En 2019, on compte 955 activités régulières pratiquées par les habitants et 7 453 activités.

La natation est l'activité la plus pratiquée avec 44% des activités régulières (ce taux est de 31% en moyenne sur Rennes). Les inscriptions sont faites à 66% à la piscine des Gayeulles et à 30% à la piscine de Bréquigny. Le football vient ensuite avec 20% des activités pratiquées. Les inscriptions se retrouvent majoritairement dans les quartiers de

Bréquigny et du Blosne.

En dehors des piscines, les 2 structures qui enregistrent le plus d'activités régulières sont dans ce quartier : Best of Gym (5%) et la Maison de quartier Franciso Ferrer (4%). Cependant, de manière globale, on note une forte mobilité dans les quartiers Sud pour les activités régulières.

Une mobilité forte sur les quartiers rennais pour les activités ponctuelles

Le cinéma enregistre le plus d'utilisations ponctuelles avec un taux de 44% (44% à Rennes). La piscine arrive en 2ème position avec 27% des utilisations (contre 27% à Rennes) dont la moitié à Bréquigny et 40% aux Gayeulles. Suivent le bowling et la patinoire avec respectivement 4% et 3% des utilisations. De manière globale, on note une forte mobilité pour les activités ponctuelles puisqu'aucune structure parmi celles qui enregistrent le plus d'activités ne se trouve dans le quartier 7.

QUARTIER//RENNES FRANCISCO FERRER LANDRY - POTERIE

MÉTHODOLOGIE

Population étrangère

Population immigrée

Source : INSEE

Sont considérées comme étrangères les personnes de nationalité étrangère, quel que soit leur lieu de naissance. Un étranger peut être né en France (de parents étrangers), dans ce cas il n'est pas immigré.

Un immigré est, selon la définition de l'INSEE, inspirée du Haut Conseil à l'Intégration, une personne née étrangère à l'étranger et résidant en France. Les personnes nées françaises à l'étranger et vivant en France ne sont donc pas comptabilisées. À l'inverse, certains immigrés ont pu devenir français, les autres restant étrangers. Les populations étrangère et immigrée ne se confondent pas totalement : un immigré n'est pas nécessairement étranger et réciproquement, certains étrangers sont nés en France (essentiellement des mineurs).

Revenus fiscaux

Source : INSEE (FiloSoft)

Il s'agit du revenu disponible : le revenu à la disposition du ménage pour consommer et épargner. Il comprend les revenus d'activité, indemnités de chômage, retraites et pensions, revenus fonciers, les revenus financiers et les prestations sociales reçues (prestations familiales, minima sociaux et prestations logements). Au total de ces ressources, on déduit les impôts directs (impôt sur le revenu, taxe d'habitation) et les prélevements sociaux.

Le revenu disponible par unité de consommation (UC) est le revenu du ménage rapporté au nombre d'unités de consommation qui le composent.

Ils sont présentés ici en moyenne mensuelle.

Pour mesurer les inégalités, on découpe la population en tranches. On la coupe en deux pour obtenir la médiane ; la moitié gagne plus, la moitié gagne moins.

Quand on découpe notre population en tranches égales de 10 %, on obtient ce que l'on appelle des «déciles». Le 1er décile, correspond au niveau de revenu maximum déclaré par les 10% les moins riches ; le 9ème décile, le niveau de revenu au-dessus duquel se situent les 10% les plus riches.

Familles allocataires

Source : CAF

Le terme de « familles » est ici subordonné à la présence d'enfant(s) à charge au titre des prestations familiales. Il est différent de la définition employée par l'INSEE (avec enfant de moins de 25 ans). Des familles comptant un seul enfant peuvent ne pas être allocataires (si elles ne perçoivent aucune prestation jeune enfant, ni aide au logement... les allocations familiales sont versées à partir du 2ème enfant). D'autre part, un enfant est considéré « à charge » au sens des prestations.

Enfants de moins de 3 ans

Source : CAF

Il s'agit des enfants de moins de 3 ans des familles allocataires.

Compte-tenu des prestations PAJE, la couverture de la CAF est encore plus exhaustive pour les familles avec enfant(s) de moins de 3 ans.

Les chiffres de la CAF s'avèrent plus précis pour cette population.

Adolescents (11-17 ans)

Source : Rectorat

Les données présentées sont à l'adresse de résidence des élèves scolarisés dans le secondaire. Il s'agit de tous les élèves de statut scolaire (donc hors apprentis, formation continue...) scolarisés dans les établissements du second degré (collèges, lycées) relevant de l'Education nationale, que ces établissements soient publics ou privés sous contrat.

Les élèves en formation supérieure en lycée (BTS, CPGE) ont été exclus.

C2S (Complémentaire Santé Solidaire)

Source : CMU, INSEE

La C2S a été mise en place au 1er novembre 2019, en remplacement de la CMU-C (Couverture Maladie Universelle Complémentaire) et de l'ACS (Aide à la Complémentaire Santé). Cette aide de l'Etat permet de payer les dépenses de santé. La Complémentaire santé solidaire permet de bénéficier d'une mutuelle gratuite ou à faible coût pour les personnes aux ressources modestes.

La C2S est ouverte à l'ensemble du foyer. Elle est gratuite pour une personne seule dont les ressources sont inférieures à 746 euros par mois ; pour les revenus compris entre 746€ et 1 007€ par mois, le bénéficiaire doit s'acquitter d'une mensualité déterminée en fonction de l'âge.

Pour une personne seule :

Au 1er avril 2021 :

Sans participation = 9 041 euros soit 753/mois

Avec participation = 12 205 euros soit 1 017/mois

Indice de chômage

Source : INSEE

Il rapporte le nombre d'individus se déclarant au « chômage » lors du recensement au nombre d'actifs. Pour plusieurs raisons, cet indice n'est pas retenu dans les statistiques officielles : il se base sur le recensement de la population (échelonné sur 5 ans pour les villes de plus de 10 000 habitants), sur du déclaratif indépendamment de la situation administrative. Cette collecte ne prend pas en compte les définitions officielles impliquant une « recherche active » et le fait que les personnes n'ait pas travaillé la période passée.

Le taux de chômage officiel n'est disponible au plus fin qu'à l'échelle de la Zone d'emploi (la Zone d'emploi de Rennes couvre 267 communes, dont certaines situées sur les départements limitrophes).

Demandeurs d'emploi

Source : Pôle Emploi

Le nombre de demandeurs d'emploi est calculé par Pôle Emploi. Ne sont pris en compte que les chômeurs effectivement inscrits. Ceux qui, pour une raison ou une autre, ont renoncé à passer par Pôle emploi pour chercher un emploi n'apparaissent pas dans ces statistiques.

Catégories ABC : concernent des personnes inscrites à Pôle Emploi tenues de faire des « actes positifs » de recherche d'emploi.

A : la personne n'a pas travaillé le mois précédent ;

B : elle a travaillé 78h ou moins ;

C : elle a travaillé plus de 78h

Allocataires à bas revenus

Source : CAF

Le seuil des bas revenus est un niveau de revenus disponibles bruts mensuel (avant impôts) égal depuis 2007 à 60 % de la médiane des revenus par unité de consommation (la médiane est la valeur en dessous de laquelle il y a 50 % des personnes). Au 31/12/2019, le seuil des bas revenus est de 1 096 €. Ne sont pas concernés, les étudiants et les allocataires de 65 ans et plus. Il est calculé par unité de consommation, en s'appuyant sur l'échelle d'équivalence suivante : 1 pour le premier adulte, 0,5 pour tout autre adulte ou enfant de plus de 14 ans, 0,3 pour tout enfant de moins de 14 ans et 0,2 supplémentaire pour une famille monoparentale.

Fréquentation Services Péri-scolaires

Source : Ville de Rennes

Sont concernés les familles dont les enfants sont scolarisés dans les écoles primaires publiques ayant fréquenté ou non un service péri-scolaire (restauration, accueil du matin/soir, CLSH du mercredi, des petites vacances et des vacances d'été). La géolocalisation est réalisée à partir de la domiciliation des ménages et non à partir de l'implantation des écoles.

CROIX ST HELIER
CIMETIÈRE DE L'EST
LE LANDRY
Z.A. SUD EST
LA POTERIE SUD
LA POTERIE NORD
FERNAND JACQ
FRANCISCO FERRER



l'apras

Les tarifs des services périscolaires varient en fonction de la composition et des ressources de la famille.

Les tranches basses sont composées des tranches de 1 à 3 (QF de 124 à 165 euros).

Les tranches moyennes sont composées des tranches de 4 à 10 (QF de 166 à 349 euros).

Les tranches hautes sont composées des tranches de 11 à 13 (QF de 350 à 600 euros).

La tarification n'est pas connue pour les enfants n'ayant fréquenté aucun service périscolaire.

Jeunes accompagnés par We Ker

Source : We Ker

Il s'agit des jeunes ayant bénéficié d'au moins un contact de type entretiens individuels, ateliers, informations collectives entre le 01/01 et le 31/12. Les jeunes accompagnés par We Ker ont entre 16 et 25 ans (inclus), sont sortis du système scolaire, et résident dans une commune du bassin d'emploi de Rennes.

Les 1ers accueils sont les jeunes accueillis pour la première fois dans l'année.

Retraités

Source : CARSAT

Comme pour la population jeune, la source des données locales issue du Tableau de Bord Social est préférée à celle de l'INSEE (données plus récentes et plus précises).

Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), Minimum vieillesse

Source : CARSAT

Les bénéficiaires sont âgés de 65 ans (de 60 ans dans certains cas : inapte au travail, ancien combattant, mère de famille ouvrière...), français ou étranger, sous réserve dans ce cas de fournir une preuve de la régularité du séjour, résident en France.

Depuis le 1er janvier 2019, les montants de l'Allocation de Solidarité aux Personnes Âgées (ASPA), appelée encore minimum vieillesse, sont les suivants : personne seule sans ressources : 868,20 € par mois, soit 10 418,40 € par an ; deux personnes : 1 348 € par mois, soit 16 175 € par an.

Carte Sortir !

Source : APRAS

C'est une carte nominative permettant de participer à moindre coût à des activités culturelles, sportives et de loisirs, en individuel ou en groupe, en ayant la possibilité de bénéficier d'un accompagnement personnalisé. Délivrée sous conditions de ressources (barème depuis le 01/01/2018 : 1 200 € pour une personne seule, 1 800 € pour un couple sans enfant, 2 160 € pour une personne seule ou un couple avec un enfant...), mais sans condition d'âge, la carte SORTIR ! est attribuée sur demande aux habitants des communes adhérentes au dispositif. Elle est valable un an à partir de sa date de remise.

Les activités pratiquées peuvent être : Ponctuelles telles qu'une entrée dans des équipements : théâtre, piscine, patinoire, cinéma, festival, musée, bibliothèque, sorties ou ateliers en groupe...

Régulières telles qu'une inscription pour pratiquer du basketball, du hip-hop, de la musique, du judo...

Les données présentées concernent l'activité dans l'année des communes adhérentes au dispositif au 31.12.2019.

Depuis la rentrée 2019, SORTIR ! est accessible aux étudiants boursiers des communes de Rennes Métropole avec un échelon entre 2 à 7. Cependant, ils ne sont pas comptabilisés dans les données présentées ici.

Contexte – constats généraux

Quartier de près de 20 000 habitants, il est constitué de 3 secteurs : Francisco Ferrer, le Landry et la Poterie.

Quartier familial, retraités nombreux, mixité socio-professionnelle. Effectifs élémentaires en augmentation, concentration des 11-17 ans sur la Poterie.

Avec au Nord, le Cimetière de l'Est ; au Centre, le Parc du Landry ; sur toute la partie Est, une Zone Artisanale, et au Sud la rocade, avec pour entrer un grand axe routier, la rue de Châteaugiron, en parallèle de la rue de Vern, qui traverse tout le quartier pour rejoindre la rue Saint-Hélier.

1. Cadre de vie et renouvellement urbain

Un projet de ZAC important et la mise en place d'un éco-village

1.1 Aménagement

Le quartier Francisco Ferrer-Landry-Poterie comprend dans sa pointe Nord-Ouest des emprises limitées de la ZAC Euroennes (se développant principalement sur les quartiers Sud-Gare, Centre et Thabor-Saint-Hélier) et la ZAC Brasserie Saint-Hélier. Le quartier comprend également la ZAC du Haut-Sancé, située le long de la rue de Chateaugiron face au Parc du Landry.

- ➔ La ZAC Euroennes a été créée par Rennes Métropole en 2010. D'une superficie de 58 hectares environ, elle est centrée sur le site de la gare de Rennes, donc située sur plusieurs quartiers : le quartier centre, le quartier Thabor-Saint-Hélier-Alphonse Guérin, le quartier Sud-Gare.
- ➔ Les objectifs de ce projet sont de :
 - poursuivre le développement d'un pôle économique de centre-ville par l'accueil de fonctions tertiaires supérieures ;
 - renforcer l'intermodalité du Pôle d'Échange Multimodal de la gare de Rennes ;
 - créer de nouvelles liaisons urbaines Nord-Sud, notamment des accroches fortes avec les quartiers Sud (rue Saint-Hélier, de l'Alma et Châtillon), mais aussi avec le secteur Alphonse Guérin et à plus long terme la ZAC Baud Chardonnet située à l'Est ;
 - inscrire ce projet dans une démarche de développement durable. Le programme prévoit principalement la construction de 120 000 m² d'activités de bureaux répartis essentiellement sur les secteurs "Féval", "Blériot", "Beaumont", "Trigone", "Solferino", "Colombier" et "Français Libres" ; et 1420 logements, localisés majoritairement sur les secteurs "Louis Armand", "Solferino", "Colombier", "Quineleu", "Beaumont", "Petits Ateliers". Le secteur du square Louis Armand est le seul secteur situé dans le quartier Francisco Ferrer-Landry-Poterie.
- ➔ En continuité du secteur Louis Armand vers l'Est, une étude urbaine s'est également engagée sur le site du stade Jean Coquelin dans le cadre d'une démarche partenariale associant la SNCF, propriétaire du site, la Ville de Rennes, et Rennes Métropole. Il est confirmé la vocation sportive du site et la restitution des équipements existants. Une concertation sera organisée, en cohérence avec les projets en cours sur ce secteur.
- ➔ La ZAC Brasserie Saint-Hélier est une opération de renouvellement urbain créée par la Ville de Rennes en 2006 avec la valorisation des bâtiments patrimoniaux conservés.
 - réalisation d'un pôle de quartier situé à proximité de l'église Saint Hélier,
 - renforcement des fonctions résidentielles aux abords du centre-ville. Cette opération doit contribuer également à la diversité de l'habitat en apportant une offre nouvelle d'environ 220 logements. Le plan intègre la conservation de trois bâtiments patrimoniaux : le bâtiment de production, le silo à malt et la halle d'embouteillage, dans laquelle un restaurant et 600 m² de

bureaux ont été inaugurés en 2021. Il reste un programme à réaliser, ainsi que des espaces publics et un bassin d'eaux pluviales enterré, situés à l'Est de la rue Saint Hélier.

- ➔ La ZAC du Haut-Sancé, créée par la Ville de Rennes en 2016 a été modifiée en 2019. (4,8 ha). L'enjeu de cette ZAC est de :
- participer à la requalification de la rue de Châteaugiron comme entrée de ville, axe aujourd'hui considéré comme peu structuré ;
 - favoriser la mixité sociale par la diversification de l'offre de 500 logements neufs ;
 - conforter l'attractivité du quartier en contribuant à améliorer la fonction commerciale et en offrant des espaces publics de qualité ;
 - contribuer à inscrire ce quartier dans le tissu urbain existant en favorisant les liens notamment vers le parc du Landry et la ZI Sud-Est.

Réalisation d'un square avec aire de jeux. Le bas du parc sera occupé par des aménagements réversibles avec peu d'éléments construits pour laisser la possibilité d'y construire un équipement public sportif ou polyvalent.

1.2 Cadre de vie

Parc du Landry

Des équipements collectifs, une station de métro, des structures éducatives de la crèche au lycée

Des équipements commerciaux et de services ; un marché hebdomadaire

Des circuits piétonniers

* *Des pistes cyclables réalisées ou en cours de réalisation (Villebois-Mareuil / Léon Bourgeois, etc...)*

* *Nombreux espaces verts répartis sur l'ensemble du territoire*

* *Un théâtre de verdure rénové et réhabilité près du collège du Landry*

1.3 Transport et mobilité

Le quartier bénéficie :

- D'une halte SNCF
- D'une station de métro (terminus Poterie), avec un parc-relais et une aire de covoiturage
- Des lignes Chronostar C1 et C2
- Ainsi que de la ligne 11 qui a été renforcée au sein de la ZI sud-est et dont l'itinéraire a été prolongé jusqu'au métro Poterie pour renforcer les liaisons transversales.

Une étude de création d'une ligne de TramBus reliant Chantepie à ST Grégoire en passant par la gare, en remplacement de la ligne C1, a débuté pour une mise en service avant 2030.

En revanche, certains habitants déplorent l'absence de liaison entre les quartiers 7 et 11 pour effectuer, entre autres, des démarches administratives notamment à l'Espace Social Commun du Blosne (Direction de Quartiers, Service Formalités, Centre Communal d'Action Sociale, Centre Départemental d'Action Sociale Blosne/Francisco Ferrer...)

2. Les équipements de proximité

Présence de 3 équipements conventionnés sur ce secteur :

- Le CPB Rapatel-Poterie, équipement socio-sportif, vie associative et habitants, enfance et jeunesse
- La Maison du Ronceray, vie associative et habitants
- La Maison de Quartier Francisco Ferrer, équipement de quartier généraliste - vie associative et habitants, jeux, enfance, développement durable. Espace de vie sociale

- **Bon maillage territorial et interconnaissance** des structures présentes sur ce quartier

Ces équipements ont l'habitude de travailler ensemble depuis plusieurs années, notamment dans le cadre de la Commission Enfance-Jeunesse qui s'est réunie à maintes reprises jusqu'en 2008, ainsi que lors de grandes manifestations comme "Ballade avec Brassens", la Fête de la Pomme, organisées par le Conseil de Quartier, mais aussi au titre du dispositif Loisirs Vacances Jeunes, Y a pas d'âges...

La Maison du Ronceray a participé activement aux travaux de cette commission spécifique, accompagnée à l'époque par le CREAR, autour de l'élaboration d'un diagnostic enfance – jeunesse puis d'un projet dédié à ces tranches d'âges. Projet non déployé à ce jour.

Bonne diversité et partenariats également au niveau des offres de loisirs du secteur enfance-jeunesse et du secteur adultes couverts par les trois équipements avec, pour chacun d'eux des offres variées dans le secteur de référence, et plus particulièrement :

- La petite enfance pour la Maison du Ronceray mais surtout de nombreuses activités adultes
- Plusieurs propositions enfance jeunesse pour le CPB Rapatel-Poterie : ALSH, accompagnement scolaire, stage multi-activités 11-15 ans et 8-10 ans, accueil jeunes sur J Monnet
- La petite enfance, enfance, et habitants pour la Maison de Quartier Francisco Ferrer

Bibliothèques :

- Une **bibliothèque de rue est** adossée au bâtiment, la première sur Rennes, mise en place par l'Association Bel-Air, aujourd'hui dénommée **Andrea Hollmann, son inspiratrice depuis le 10^{ème} anniversaire (septembre 2020)**.
- Une **bibliothèque de rue située place du Ronceray** est à disposition des habitants et gérée par la Maison du Ronceray
- **Maison de quartier Francisco Ferrer** : Une bibliothèque à disposition des adhérents et habitants est située dans le hall.

Pôle associatif Fernand-Jacq qui accueille 12 associations dans des bureaux dédiés, avec des salles d'activités partagées, une salle familiale et un espace-jeux petite enfance. Présence également d'une épicerie sociale gérée par le Centre Social Ty-Blosne.

Comité d'Établissement des Cheminots Rennais (CASI) qui dispose de nombreuses installations sportives mises à disposition des associations cheminotes, ainsi que d'une structure Accueil de Loisirs pour les enfants de cheminots mais aussi pour ceux du quartier. Son avenir est cependant questionné.

Points forts – Points de vigilance

1. Axe Cohésion sociale

Points forts et opportunités	Points de vigilance
Accès à la culture, au sport et aux loisirs Grande mobilité des habitants : 2/3 des bénéficiaires de la carte Sortir l'utilisent pour des activités régulières hors quartier	
<p>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maison de Quartier Francisco Ferrer (MQFF) avec de la danse, théâtre, activités musicales (formation, éveil, groupes de musiques, nombreux instruments), chorale, chant, ateliers jeux mais également des activités manuelles à la MQFF • Maison du Ronceray (arts plastiques, dessin, peinture, poterie, mosaïque, écriture, danse, contes, origami, etc...) et une activité plus "sociale" avec les rencontres interculturelles du jeudi. • CPB Rapatel (théâtre d'interprétation et d'Impro, du scrabble, de l'éveil musical, des boules bretonnes, du modélisme • De nombreux temps forts également organisés dans et « hors les murs » par la Maison du Ronceray (étapes culturelles / du Rififi au Quartier 7 / Marché de Noël solidaire / Dimanches concert et spectacle / Zones de gratuité / W-e verdure / balades découvertes sur le quartier, etc...) • CPB : organisation de Quartier en Scène en mars avec propositions de 2 spectacles vivants sur le quartier <p>Activités physiques et pratiques sportives</p> <ul style="list-style-type: none"> • Offre d'activités variée à CPB Rapatel-Poterie qui dispose d'installations sportives intérieures et extérieures pour la pratique de nombreuses activités (athlétisme, badminton, boules bretonnes, hand, hockey sur gazon, tennis de table, sports de la forme, yoga, sophrologie, randonnées pédestre, circuit routier) 	<p>Pratiques culturelles, socio culturelles amateurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de salles dédiées à la diffusion de spectacles culturels et d'espaces extérieurs de rencontre/favorisant le lien social • Offre de loisirs insuffisante sur le Nord-Est du quartier (secteurs Arthur Fontaine/René Pléven et Auguste Pavie). • Rénovation de la Salle polyvalente du Landry. Problème de co-gestion avec le collège. • Lieu dédié à l'événementiel sur le quartier (CPB Rapatel-Poterie ?) • Réfléchir aux îlots de précarité et à l'attention portée à ces îlots par ces équipements et associations. La question de « l'aller vers » se pose dans ce cadre. Alors que « l'animation présence de rue », (plus présent dans le quartier depuis 10 ans) : missions d'accompagnement des publics vers les ressources existantes. L'idée d'envisager l'implantation d'un nouvel équipement de proximité dans ces espaces avaient également été abordée à l'occasion des ateliers de réflexion précédents l'écriture de la première charte en 2017. • Locaux Maison du Ronceray exigus : souhait réintégré de disposer d'une autre salle ou extension bâti actuel (demande relative au devenir de la « ferme du Landry », formulée par la M. du Ronceray pour usages socio-culturels) – Autres locaux à identifier ? • Demande croissante d'occupation de salles de la part d'associations du quartier ou autres. (Idem pour le CPB avec une

<ul style="list-style-type: none"> • MQFF dispose d'un dojo pour la pratique du judo, arts martiaux ; offre de nombreuses activités corporelles, sports de la forme, danse ... • Des activités physiques à la Maison du Ronceray (remise en forme, danses bretonnes, rock, fitness...) • 5 gymnases • Le complexe sportif FRESNAIS demeure un équipement attractif <p><u>Activités de loisirs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Grande offre d'activités proposées dans les trois équipements de quartier : modélisme, scrabble, ateliers cuisine, pâtisserie, couture, tricot, broderie, mosaïque, créations textiles... • Mais aussi un secteur "jeux" à MQFF (échecs, bridge, jeux de rôles et figurines, billard, tarot, scrabble ...), avec un service prêt de jeux • Dynamique autour de la lecture publique, 2 bibliothèques de rue très fréquentées • Des activités de bien être à la Maison du Ronceray (méditation, yoga, groupe de paroles, impro sensitive...) • Espace "participatif", mis à la disposition des habitants pour des projets à leur initiative • Création d'un club de lecture "Lire au Landry" en septembre 2016 • Création du "Petit Atelier" (loisirs créatifs autour du fil) à l'automne 2016 	<p>demande croissante de mise à disposition de locaux/salles). Problèmes de locaux à la MQ Francisco Ferrer</p> <p><u>Activités physiques et pratiques sportives</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • À noter la démolition du gymnase Haut Sancé ainsi que du plateau sportif • Vigilance sur le complexe Fresnais où des rassemblements festifs troubent parfois la tranquillité publique • Gymnase très occupé par différentes associations et dédié à la glisse sur les temps de vacances, ce qui rend impossible la mise en place de créneaux sportifs informels et réguliers en direction des 10-18 ans du quartier
---	---

Petite enfance (Informations Direction de la Petite Enfance)

Dans l'étude de l'APRAS "Familles et petite enfance à Rennes" (*), il a été mentionné :

Des familles plus favorisées, 1774 familles allocataires, un taux de familles monoparentales et de familles à bas revenus nettement inférieur à la moyenne rennaise, un taux de naissance supérieur à la moyenne rennaise.

Un accueil individuel fortement développé (pendant de nombreuses années, ce fut le quartier comptant la plus grande capacité d'accueil individuel). Il est en recul significatif en 2014. Avec 441 places en accueil régulier, tous modes d'accueil confondus, le nombre de places par enfant de moins de 3 ans est de 0.70 (0.67 pour Rennes).

Des familles sont plus tournées vers l'accueil individuel, avec une sollicitation pour une place en crèche inférieure à la moyenne rennaise et des familles qui mobilisent davantage le complément mode de garde assistantes maternelles.

Le quartier Francisco-Ferrer est proche de la crèche Henri-Wallon située sur le Blosne.

- **Point de vigilance** : les assistantes maternelles habitant le secteur du cimetière de l'Est ont du mal à accueillir des enfants du fait des transports qui vont plus vers le centre-ville qu'entre quartiers. En effet, pas de liaison directe avec le quartier du Blosne.

(*) Étude présentée au GTDLVQ du 10/06/2015

Éducation-Enfance

Points forts et opportunités	Points de vigilance
<p><u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Nombreuses activités enfance et dès le tout jeune âge à la Maison du Ronceray, encadrées par des bénévoles, et en lien pour certaines de ces activités avec les assistantes maternelles du quartier ; mais aussi un Lieu d'Accueil Parents-Enfants avec "les jeudis câlins", Biblio'Mômes, et des lectures animées, spectacles jeune public, contes enfants, droits de l'enfant • Les 3 équipements de quartier œuvrent sur le champ de l'enfance : 1 accueil de loisirs à MQFF et au CPB les mercredis et vacances scolaires, et ateliers périscolaires ; la Maison du Ronceray est quant à elle plutôt sur des activités petite enfance tout au long de l'année • Création de temps parents sur des thématiques spécifiques (multimédias) • Présence d'ALSH municipaux (Les mercredis : Léon Grimault, Poterie, Châteaugiron, <p><u>Loisirs enfance - soutien parentalité - accompagnement scolarité</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Vigilance sur activités/besoins pour les enfants pendant les vacances scolaires • Question sur les départs en vacances (séjours) car beaucoup d'enfants fréquentent l'accueil de loisirs Ville durant tout l'été • Vigilance sur l'accompagnement à la scolarité dans le quartier depuis la mise en place des nouveaux rythmes scolaires, et notamment le renforcement des ateliers dans les écoles qui a conduit la Maison du Ronceray à arrêter cette activité faute d'enfants intéressés par l'activité et de relais des enseignants • Développer l'accompagnement à la scolarité à la Maison de Quartier Francisco Ferrer – Actuellement avec l'école Paul Langevin • Création d'un dispositif Contrat local d'accompagnement à la scolarité (CLAS) au 	

<p>Landry, Carl Bahon ; La Poterie pendant les petites vacances et Robert Doisneau l'été)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Bon partenariat sur le quartier entre les structures mais aussi avec les établissements scolaires, et plus particulièrement le CPB au travers des 20 à 25 TAP hebdo. Dynamique de l'atelier bois et modélisme, avec l'Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique, l'UFOLEP, le Collège du Landry et l'école élémentaire Châteaugiron- Landry. La Maison du Ronceray avec le projet « Droits de l'Enfant » mobilise plus d'une centaine d'enfants (et leurs enseignant.e.s) des classes de plusieurs écoles du territoire chaque année. • Renforcement du partenariat pendant la période COVID et particulièrement sur les périodes estivales, autour de l'organisation commune de temps festifs / animations (notamment deux années de suite, en hors murs, sur l'ilot Fernand Jacq). • Comité d'Établissement Cheminots Rennais (CASI) : un accueil de loisirs uniquement pour les vacances scolaires • MQFF : offre de loisirs pour les familles 	<p>CPB Rapatel depuis janvier 2019 pour les enfants et collégiens (sur Rapatel et sur le local jeunes à Poterie sud) - fortes demandes de la part du collège.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer la coopération avec l'Éducation Nationale dans certaines écoles • Quelques actions de partenariat existent mais d'une manière générale l'absence de dynamique de réseau est pointée notamment dans l'articulation entre projets municipaux & associatifs et plus particulièrement sur des actions qui pourraient concerter les âges « passerelles » entre enfance et jeunesse. • Il manque un lieu d'échanges sur les enjeux éducatifs / ou peut-être une instance qui pourrait coordonner les échanges (voire des actions ciblées) entre structures sur cette thématique. • Point de vigilance sur l'accueil de loisirs Albert de Mun transféré à l'école Châteaugiron-Landry • Les effectifs des écoles privées et publiques se maintiennent voire diminuent très légèrement. Vigilance pour que les besoins restent couverts.
---	--

Points forts et opportunités	Points de vigilance
Habitants	

<p>Tous publics :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Accompagnement des habitants sur des pratiques et échanges de savoirs à la Maison du Ronceray • Développement de projets "habitants" sur l'axe Développement Durable : jardins partagés à Bel-Air et MQ Francisco Ferrer, échanges livres, DVD et autres par bibliothèque dans le hall, atelier autour des bacs à compost, cyclofficine populaire, ateliers DD parents-enfants, ... défi Energie • Hébergement d'associations dans les équipements de quartier, à la MQ Francisco Ferrer et au CPB, mais aussi à la Maison du Ronceray avec son pôle associatif qui accueille également d'autres activités 	<ul style="list-style-type: none"> • Difficultés rencontrées à MQFF sur cette thématique où les adhérents sont en majorité des consommateurs d'activités. Bonne évolution depuis les changements d'aménagement du hall, salle famille et agrément EVS. Reste à travailler • Développement d'animations sur le secteur Squares Léon Blum et Yves Monnier (démarche déjà initiée à l'été 2020) • Repli des habitants en raison du sentiment d'insécurité. À lier aussi avec le repli sur soi généré par la crise sanitaire (confinement) • Repli/prise de recul sur son engagement pendant les différents confinements,
---	---

associatives et de nombreux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire

- Accompagnement fort des bénévoles dans leur engagement pour l'accomplissement de leurs responsabilités au niveau des instances et de l'encadrement de certaines activités, notamment au CPB Rapatel-Poterie, à la Maison du Ronceray et la MQFF labellisée EVS (Espace de Vie Sociale)
- Propositions d'activités de loisirs diverses aux habitants du quartier, adaptées à leurs demandes, accompagnement de projets et mises à disposition de locaux

bénévolat de terrain déjà très engageant au quotidien et sur son activité mais plus compliqué à l'échelle du quartier

- Créer et organiser des rencontres conviviales pour partager les expériences des équipements de quartier et associations.
- Manque de locaux associatifs, souhait de m² dans le programme de la ZAC EREA-Châteaugiron / Haut Sancé.

Intergénérationnel :

- Partenariat régulier avec les maisons de retraite Jardins d'Hermine et Gaëtan Hervé ainsi que le SAESAT « L'espoir », Loisirs pluriels - Cap Ados, le foyer de jour « les logis de la Poterie », dans le cadre de l'opération "n'y a pas d'âge, y a qu'à venir" pilotée par la Maison du Ronceray, Rendez-vous intergénérationnel décliné autour d'une thématique différente chaque année. Le CPB Rapatel-Poterie comme la MQFF ont rejoint cette animation et d'autres associations également ponctuellement (ex : Activ'Mémoire).
- Des initiatives en direction des personnes âgées, présence clubs "Toujours jeunes" et Club de la Bonne humeur (regroupés) à la MQ Francisco Ferrer. Également club OPAR le jeudi après-midi pour jouer aux palets
- Des initiatives en direction des personnes âgées, présence club Toujours jeunes à MQFF et Club de la Bonne humeur au FJT de la Motte-Baril

Quartier :

- Bonne participation des habitants aux fêtes initiées par le Conseil de quartier (Brassens, Pomme), ces derniers sont souvent impliqués bénévolement dans les équipements de quartier. La Maison du Ronceray est le support juridique de ces deux opérations

- La dynamique "Fête de la Pomme" est relancée, la thématique "développement durable", renouvellement du Comité de pilotage. Nouvelle dénomination "Fête des Bricoles" – nouveau lieu : Complexe Sportif Rapatel
- Des animations conduites par le Conseil de Quartier avec l'aide et l'accompagnement des équipements de quartier

Adaptation des temps d'ouverture

- Maison du Ronceray : ouverture en soirée pour des activités régulières, jusqu'à 22h, le samedi matin et le dimanche pour des activités programmées ; fermeture estivale mi-juillet à mi-août car pas de demande d'activité durant cette période
- MQ Francisco Ferrer : ouverture en soirée également pour des ateliers réguliers hebdomadaires, jusqu'à 23h en semaine pour certaines activités, les samedi matin et après-midi pour des activités programmées ; jusqu'à 2/3 heures du matin pour activités le week-end. Fermeture estivale de l'accueil 3 semaines en août, réouverture dernière semaine d'août (accueil de loisirs)
- CPB Rapatel-Poterie : ouverture du local Jean Monnet pour l'accueil informel jeunes les samedi après-midi, et en soirée sur projet pendant les vacances scolaires ; ouverture les soirs pour des activités programmées, idem les samedis et dimanches, notamment pour les activités sportives ; ouverture l'été.
- Pas d'ouverture en continu sur la période d'été

Prévention de la délinquance et accès au droit

Fiche identité Sécurité / Tranquillité publique par quartier¹ :

779 faits constatés en 2020, soit 6% des faits constatés sur Rennes. La plupart des catégories de faits sont en baisse, à l'exception des vols de deux-roues motorisés, des escroqueries, les dégradations de véhicules privés et la constatation de la consommation de stupéfiants.

Travail de coordination piloté par la Police nationale et la Ville de Rennes à travers les Groupe de Partenariat opérationnel.

- Mise en place de projets répondant aux problématiques rencontrées : cantine éphémère, chantiers éducatifs, base de campement mutualisée l'été, etc.

- Présence de permanences gratuites d'accès au droit sur le quartier : MRAP, Cité et médiation
- Activité de deal en augmentation sur le secteur avec l'apparition de points de deals à fort ancrage : place du Ronceray, squares Léon Blum/Yves Monnier, rue Arthur Fontaine : nuisances pour les habitants et insécurité forte, ...également Poterie et Matelouères. (Sentiment d'impunité de la part habitants devant ampleur du trafic mais pas de violences directes)
- Regroupement de personnes marginalisées consommant de l'alcool sur la voie publique, place du Ronceray)
- Plus de présence sur le quartier 7 du service de prévention de rue avec éducateurs spécialisé depuis plusieurs années (sollicitation de l'animateur jeunesse autour de problématiques sociales individuelles- manque de relais)

2. Axes transversaux

Points forts et opportunités	Points de vigilance
	Jeunesse
<ul style="list-style-type: none">• Secteur bien couvert notamment par le CPB Rapatel-Poterie mais aussi MQFF au travers de la diversité des loisirs proposés (culturels, sportifs et autres)• Nombreuses animations multi-activités pendant les vacances scolaires à destination des ados, proposées par le	<ul style="list-style-type: none">• Secteur porté principalement par le CPB,• Liens à poursuivre pour intégrer la dynamique partenariale et participer aux actions communes (temps forts, sorties plage, etc)• Faire avec le quartier du Blosne notamment pour les vacances d'été (LVJ)

¹ Observatoire de la Délinquance et des violences sexistes et sexuelles – APRAS – 7 juillet 2021

CPB, afin de développer l'éducation sportive, le mieux vivre ensemble et l'engagement associatif (beaucoup de propositions sur les espaces sportifs de Fresnais, travail en lien et cohérence avec la Direction des Sports)

- Stages proposés par MQ Francisco Ferrer pendant les vacances scolaires (manuels, musique, ...) à destination des enfants et /ou adultes
- Accueil informel à Jean Monnet (CPB) avec présence d'un animateur jeunesse, pour aider à l'accompagnement de projets, visant l'autonomie des jeunes, aussi lieu de ressources pour information et aide
- Dispositif partenarial Loisirs Vacances Jeunes, porté par le CPB, avec un panel d'activités sportives, culturelles et éducatives en direction des jeunes de 11 à 17 ans, sur 9 semaines en juillet-août, avec le soutien de la Maison du Ronceray et de la MQFF

- Vigilance sur une offre de loisirs tout l'été, avec l'ensemble des partenaires impliqués, dont la Ville
- Offre saturée, très forte demande au CPB
- Remarque : la Maison du Ronceray n'a pas de "mission jeunesse", toutes ses activités sont encadrées par les bénévoles accompagnés par une équipe salariée volontairement réduite
- Promouvoir l'implication des jeunes dans les associations, accompagner les initiatives et engagement bénévoles (ne se reconnaissent pas facilement dans nos institutions)

Espace public numérique

- Des ateliers informatiques (découverte, initiation, face à face, libre-service, thématique), sont assurés ponctuellement à la Maison du Ronceray
- La bibliothèque de Quartier propose deux postes informatiques en libre-service.

- Ce quartier est peu maillé en offre d'accompagnement aux usages du numérique : postes informatiques à la bibliothèque ; l'offre municipale est à consolider.
- Ceci pose notamment la question de l'organisation de permanences pour des actions telles que l'accompagnement aux démarches, "à la manière" de l'informaticienne publique du CCAS.
- Dans le cadre de l'EVS, réflexion de la MQ Francisco Ferrer de proposer une réponse à la demande d'accompagnement à l'usage numérique.
- Il n'y a pas d'Espace Social Commun proposant de l'aide aux démarches accompagnée dans le quartier.

Ressources du quartier

Les AGEQ

- Maison de Quartier Francisco Ferrer
- CPB Rapatel-Poterie
- Maison du Ronceray

Autres acteurs associatifs et institutionnels du territoire, intervenant sur le quartier :

- Pôle associatif Fernand Jacq (12 associations)
 - . Ty-Blosne – Épicerie Sociale (TY-SOL)
 - . L'Allumette
 - . Bel-Air
 - . AREJ
 - . Café du Square
- Mieux Vivre à la Poterie
- Association de Défense du Haut-Sancé (ADHS)
- Comme à l'envi
- Jardins (ou)verts
- AMAPopote
- Les Tisseurs de Contes – La Filoïs
- Compagnie 3ème Acte
- Sortir à Rennes
- Dooinit
- Enfer Et Contre Tout (jeu)
- Fun en Bulles (jeu)
- Liloupop (Assistantes maternelles)
- Bretagne Cens (commerce équitable)
- Aide Juridique d'Urgence
- La Compagnie décalée
- Sons en stock
- L'insolite Compagnie
- ASCR et CASI (Comité d'Etablissement des Cheminots Rennais - ex CE)
- Chorale Do-mi-sol
- Handball détente
- Sophrambule

- Gym volontaire
- L'Espace Social Commun du Blosne (Centre Départemental Action Sociale Blosne/Francisco Ferrer/Landry/Poterie, Centre Communal d'Action Sociale, WE KER (ex-Mission Locale))
- Optima – médiation de jour

Autres équipements :

- Bibliothèque municipale du Landry + 2 bibliothèques de rue (Fernand Jacq "Andrea Hollmann" et Maison du Ronceray "Place aux Livres")
- Établissement médico-social : Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique du Bas Landry
- Centre Culturel Bouddhique
- Cercle Ibn Khaldoun Bretagne C I B C.I.B.
- Secours Populaire
- Antenne du Foyer Benoît Labre
- Croix Rouge
- Les établissements scolaires : Lycée René Descartes, Collège Le Landry, Collège Saint-Hélier
- Groupes scolaires Robert Doisneau, Poterie, Châteaugiron-Landry, Carle Bahon, Paul Langevin, Marc Sangnier, Saint-Michel
- Les équipements sportifs : complexes sportifs André Fresnais, Haut-Sancé, gymnases
- Le théâtre de verdure et la salle du collège du Landry
- Résidence Services Seniors Espace & Vie - Rennes Poterie
- Accueil petite enfance : en collectif, la crèche Poterie et la micro-crèche "les Jardins d'Emile" ; en individuel, présence importante d'assistantes maternelles indépendantes
- Des résidences et services personnes âgées : Les Roseraies, La Noé, les Jardins d'Hermine, services à domicile et services de portage de repas
- Site d'information des quartiers Rennes sud-est "Info la Poterie" : blog bénévole d'information sur la vie du quartier
- Des centres commerciaux : Landry, Ronceray
- Des bailleurs, Espacil-Habitat, Archipel Habitat, Neotoa, Aiguillon-Construction, ICF Habitat
- La Poste

Glossaire

ALSH	Accueils de Loisirs Sans Hébergement
APRAS	Association pour la Promotion de l'Action et de l'Animation Sociale
CAF	Caisse d'Allocations Familiales
CASI	Comité d'Établissement des Cheminots Rennais (Comité d'Action Sociale Interentreprises)
CCAS	Centre Communal d'Action sociale
CLAS	Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité
CPB	Cercle Paul Bert
CREAR	
CRIJB	Centre Régional d'Informations Jeunesse Bretagne
DQSE	Direction de Quartier Sud-Est (Ville de Rennes)
EVS	Espace de Vie Sociale
FJT	Foyer de Jeunes Travailleurs
GTDLVQ	Groupe de Travail de la Démocratie Locale et Vie de Quartier
MDR	Maison du Ronceray
MJC	Maison des Jeunes et de la culture
MQFF	Maison de Quartier Francisco Ferrer
MRAP	Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples
OPAR	Observatoire et Pôle d'Animation des Retraités Rennais
PAT	Plan d'Actions Territorial
SAESAT	Section Annexe Établissement et Service d'Aide par le Travail
TAP	Temps d'Activités Périscolaires
UFOLEP	Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique
ZAC	Zone d'Aménagement Concerté

Des associations engagées dans la démarche participative d'actualisation des chartes de la cohésion sociale

Liste non exhaustive, à compléter au cours de la démarche

- Maison de Quartier Francisco Ferrer** : contact@mqff.fr
- Maison du Ronceray** : accueil@maisonduronceray.fr
- CPB Rapatel-Poterie** : rapatel@cerclepaulbert.asso.fr
- Mieux Vivre à la Poterie** : mvp.rennes@free.fr
- Fournil de la Salamandre Dorée** : <https://fournilsalamandre.home.blog>
- Conseil de Quartier Francisco Ferrer-Landry-Poterie**
- Collège le Landry** : ce.0350965j@ac-rennes.fr
- École élémentaire Carl Bahon** : ecole.0350638D@ac-rennes.fr
- Loisirs Pluriel Ados** : rennes.ados@loisirs-pluriel.fr
- ITEP du Bas Landry** : secretariatdispositif@itep-bas-landry.fr
- Association Bel Air** : www.assobelairrennes.wordpress.com
- Secours populaire** : contact@spf35.org
- Felicita** : compagniefelicita@gmail.com

Charte territoriale

Ville, associations et acteurs
de la cohésion sociale

2023

QUARTIER
FRANCISCO FERRER
LANDRY - POTERIE

*
La
fabrique
citoyenne

 Ville de
RENNES